

PER
5-254

in
15

de la société de philosophie au québec



volume VI, numéro 3



Di
Co

Le
Ge

Pr
Te
Z
S
S
T
P
D
P
D
A
A
P
r

Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Directeur : Claude Panaccio
Comité de rédaction : Marc Chabot (Cegep F.-X. Garneau)
Claude Gagnon (Cegep Edouard-Montpetit)
Gilles Gauthier (étudiant, Ph.D., U.Q.T.R.)
Robert Nadeau (U.Q.A.M.)

Le Bulletin est administré par le Conseil d'administration de la Société de Philosophie du Québec:

Président : Alain Lallier (Coll. de Trois-Rivières)
1er Vice-président : Louise Marcil-Lacoste (U. de Montréal)
2e Vice-président : Serge Robert (U.Q.A.M.)
Secrétaire : Jacques Ruelland (Coll. Edouard-Montpetit)
Secrétaire-adjoint : René Pellerin (Coll. Laflèche)
Trésorier : Gilles Lapointe (Coll. Lévy-Lauzon)
Président-sortant : Georges A. Legault (U. de Sherbrooke)
Directeur de
Philosophiques : Maurice Gagnon (U. de Sherbrooke)
Directeur-adjoint : Josiane Ayoub (U.Q.A.M.)
Archiviste : Claude Gagnon (Coll. Edouard-Montpetit)
Archiviste-adjoint : Marc Chabot (Coll. F.X. Garneau)
Représentants
régionaux : Carlos Bazan (U. d'Ottawa)
Rodrigue Bergeron (Séminaire de Sherbrooke)
Roch Bouchard (U. d'Ottawa)
Jean-Marie Debays (Coll. de Trois-Rivières)
Michel Lamothe (Coll. de Limoilou)
François Latraverse (U.Q.A.M.)
Claude Lévesque (U. de Montréal)
Laurent-Paul Luc (U. de Sherbrooke)
Jean-François Martineau (Coll. Ahuntsic)
Claude Panaccio (U.Q.T.R.)
Robert Plante (U. Laval)
Maurice Rainville (U. de Moncton)
Rémi Sabbagh (Coll. de Chicoutimi)
Roger Savoie (Coll. St-Laurent)
Jean-Claude Simard (Coll. de Rimouski)
Siège Social : 2910 Edouard-Montpetit
Montréal, Qué.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Troisième trimestre 1980

Imprimé à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Sauf indications contraires (à la fin des articles), la reproduction
est autorisée à condition d'indiquer la source.

Bulletin
de la
Société de Philosophie du Québec

Volume VI, numéro 3
Septembre 1980

SOMMAIRE

	PAGES
<u>Informations:</u>	
- Colloques et congrès du printemps et de l'été 1980	4
- Ve colloque interdisciplinaire de la S.P.Q.: Sciences et idéologies	9
- Du côté des revues	11
- Publications récentes	18
- Nouvelles des départements	21
 <u>Documents:</u>	
- Procès-verbal de l'Assemblée générale de la S.P.Q.	24
- Rapport du président de la S.P.Q.	29
- Etats financiers de la S.P.Q.: 1979	32
- Cotisations à la S.P.Q. pour 1981	35
- Liste des membres du Conseil d'administration de la S.P.Q.	36
- Nouveaux statuts de la S.P.Q.	40
- Rapport du CEPH	48
- Lettre du CEPH au comité d'experts sur la question des objectifs de l'enseignement philosophique au collégial	49
- Echange de lettres (entre les responsables de <u>Philosophiques</u> et le ministre Camille Laurin)	52
 <u>Contributions:</u>	
- Pelletier, Denise: Roland Barthes, hélas, posthume	60
- Murphy, Alan: Sur Nicos Poulantzas	65

INFORMATIONSCOLLOQUES ET CONGRES DU PRINTEMPS ET DE L'ETE 1980VIIe CONGRES DE LA S.P.Q. (A.C.F.A.S., U. Laval, Québec, 14-16 mai 1980)

Communications présentées:

- Guy Bouchard: L'antimodèle platonicien de la nouvelle rhétorique.
- Léon Charette: La dérivation des préceptes de droit naturel et de droit positif chez saint Thomas d'Aquin.
- Louis-Charles Denault: Ordre et vérité: les "Pensées" de Pascal.
- François-Michel Denis: La distinction "dénombrable/indénombrable" comme geste conceptuel initial de la théorie des ensembles.
- Yvon Gauthier: Les fondements constructivistes de la théorie physique.
- Pierre Gravel: Déclaration sur la déclaration d'amour.
- Laurent-Paul Luc: Hegel à Tübingen.
- Peter McCormick: Les oeuvres d'art littéraires sont-elles cognitives?
- Daniel Vanderveken: La relation d'exemplification dans la théorie modale des types.

Ateliers:

- La théorie et le féminin (Chantal Saint-Jarre, Andrée Delorme, Monique Caverni-Grenier).
- La philosophie de la nature est-elle encore possible? (Warren Murray, Maurice Gagnon, Georges Héjal)
- Intentionnalité: phénoménologie vs positivisme logique et philosophie analytique (Peter McCormick, Nicolas Kaufmann, Claude Panaccio).
- Les innovations pédagogiques dans l'enseignement de la philosophie (Gilles Boudrias, Jean-Marie Debays, Serge Simard).
- L'apriori de l'improductivité (Louise Marci-Lacoste, Danièle Letocha, Roland Houde, Lucien Drivod).

Présentations de volumes:

- Le territoire imaginaire de la culture par Michel Morin et Claude Bertrand; comment.: Georges François.
- Nietzsche problème par Charles Murin; comment.: Joseph Tchao.
- Freud et le problème de la culpabilité par Ghyslain Charron; comment.: Lise Monette.

*

*

*

VERS LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCRITURE: L'OCCIDENT DE 1150 à 1250 (Montréal, 12-13 avril 1980)

7^e colloque de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal.

Communications présentées:

- Yvon Gélinas (U. de Montréal): Du cloître à l'université: l'écriture en transition.
- Hughes Shooner (U. de Montréal): Un nouveau système de circulation des livres: La pécia.
- Brian Stock (U. de Toronto): De l'oral et de l'écrit.
- Clément Morin (U. de Montréal): Mise en place de l'écriture polyphonique: l'école de Notre-Dame.
- Chantal Hardy (U. de Montréal): Le visible et le lisible: la cathédrale de Laon.
- Jacques Boucher (U. de Montréal): Les écritures juridiques.
- David Hult (U. Yale): L'écriture romanesque: le Roman de la Rose.
- Rolf-Max Kully (U. de Montréal): Le domaine germanique.
- J.-Yves Le Guillou (U. de Montréal): Le domaine slave.

*

*

*

CONGRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PHILOSOPHIE (U.Q.A.M., Montréal, 2-6 juin 1980)

Liste des communications francophones inscrites au programme:

- Pierre Bellemare (U. de Montréal): Aristote et le symbole.
- Réjane Bernier (U. de Montréal): Fixisme et évolutionnisme.
- Guy Bouchard (U. Laval): Le recours à l'auditoire universel implique-t-il une pétition de principes?
- Venant Cauchy (U. de Montréal): Les perceptions française et anglaise de la philosophie (atelier).
- James Crombie (U. Ste-Anne): La douleur chez les philosophes.
- Yvon Gauthier (U. de Montréal): Observateur local et complémentarité en mécanique quantique.
- F. Giroux (U. de Montréal): Le fait féminin: un constat d'inégalité.
- Pierre Gravel (U. de Montréal): Hegel et la construction de l'Etat (atelier).
- Robert Hébert (Coll. de Maisonneuve): Herméneutique et savoir.
- Ernest Joos (U. Concordia): Nietzsche: la raison d'une déraison.
- Normand Lacharité (U.Q.A.M.): La notion de principal problème moteur en contexte scientifique.
- Claude Lagadec (U. de Montréal): Lignes directrices pour une recherche sur le pouvoir (atelier).
- Gilles Lane (U. de Montréal): Pourquoi il n'y a pas d'obligation morale.
- François Lepage (U.Q.A.M.): La première théorie de la dénotation chez Russell
- Georges Leroux (U.Q.A.M.): Problèmes d'éthiques de la science.
- Louise Marcil-Lacoste (U. de Montréal): L'émancipation et la hiérarchie (réunion de la Société des philosophes chrétiens).
- Jean-Guy Meunier et H. Lebel (U.Q.A.M.): Descartes à l'ordinateur: Questions de méthode.
- André Paradis (U.Q.T.R.): Est-ce qu'il existe une éthique marxiste? (réunion du groupe "Radical Philosophy").

- Joseph Pestiau (Coll. St-Laurent): Commerce et contrat social.
- Benoit Pruche (Sherbrooke): Structure existentielle.
- Timothy Reiss (U. de Montréal): Machiavel et Marx (atelier).
- Serge Robert (U.Q.A.M.): Au-delà de l'opposition de la découverte et de la justification (atelier conjoint avec la SCHPS).
- G. Rocque: Magritte ou l'interprétation distraite.
- Daniel Vanderveken (U.Q.T.R.): La structure mathématique de la logique illocutoire.

*

*

*

CONGRES DE LA SOCIETE CANADIENNE D'HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES
(U.Q.A.M., Montréal, 5-7 juin 1989)

Liste des communications francophones inscrites au programme:

- François-Michel Denis (Coll. de Maisonneuve): De l'unanimité de la mathématique de l'infini.
- Elie Feuerwerker (U. de Montréal): Genèse et évolution du concept d'intégration du système nerveux.
- Yves Gingras (U. de Montréal): La physique à Mc Gill circa 1925: l'interaction de la physique et de la philosophie.
- Normand Lacharité (U.Q.A.M.): La formation des concepts en science: trois versions de ce problème.
- Louise Marcil-Lacoste (U. de Montréal): Les paradigmes juridiques dans les sciences expérimentales au 18e siècle.
- Roberto Miguelez (U. d'Ottawa): La science comme pratique et l'idéologie comme effet.
- Claude Panaccio (U.Q.T.R.): La sémantique des métalangages selon Guillaume d'Occam.
- Michel Paradis (U. McGill): Evolution d'une grammaire neurostratificationnelle de Pick à nos jours.
- Bernard Racine (U. de Montréal): Un phénomène commun à la physique et à l'informatique.

- Serge Robert (U.Q.A.M.): Au-delà de l'opposition de la découverte et de la justification (atelier conjoint avec l'A.C.P.).
- Pierre Saint-Arnaud (U. Laval): Le darwinisme dans la sociologie américaine émergente.
- Olivier Soubeyran (U. de Montréal): Les blocages de l'évolution de la pensée théorique en géographie humaine.
- Jean Theau (U. d'Ottawa): Le problème des classes et des nombres.

*

*

*

TROISIEME COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'HISTOIRE ET LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES (U. Concordia, Montréal, 25-29 août 1980)

Colloque organisé par l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences, sous les auspices de la Société canadienne d'histoire et de philosophie des sciences et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Thèmes abordés:

- Les problèmes conceptuels et empiriques dans la médecine et la philosophie naturelle de la Grèce Antique: Paul Potter (Canada), John Wright (Canada), Robert Joly (Belgique), Jaap Mansfeld (Pays-Bas).
- L'histoire et la philosophie de la psychiatrie: William F. Bynum (G.-B.), Françoise Gaillard (France), Stefano Poggi (Italie), Morris Eagle (Canada), David Gruender (E.-U.).
- Le rôle des mathématiques dans le développement des théories scientifiques: Paul Weingartner (Autriche), Karel Berka (Tchécoslovaquie), François Duchesneau (Canada), Thomas Lennon (Canada), Jürgen Mittelstrass (R.F.A.).
- L'histoire et la philosophie de la biologie du XIXe siècle: Jonathan Hodge (G.-B.), Michel Ruse (Canada), Camille Limoges (Canada), W.R. Albury (Australie), John Beatty (E.-U.), David Hull (E.-U.), A. Lindenmayer (Pays-Bas).
- Les mathématiques et la physique aux 17e et 18e siècles: Peter Heimann (G.-B.), Kathleen Okruhlik (Canada, E.-U.), James E. McGuire (E.-U.), John North (Pays-Bas), Maurice Clavelin (France), William Shea (Canada).

Ve COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE DE LA
S.P.Q.: SCIENCES ET IDEOLOGIES

DATES: 4-5 octobre 1980

LIEU : Université du Québec à Trois-Rivières
(Pavillon Albert-Tessier)

PROGRAMME:

Samedi, 4 octobre 1980

9h30 - 12h00: Bilan des travaux de l'équipe de recherche sur
l'analyse des idéologies

- Claude Savary (philosophie, U.Q.T.R.)
"Historique du projet et principaux résultats"
- Claude Panaccio (philosophie, U.Q.T.R.)
"Problématique de l'analyse des idéologies"

14h00 - 17h00: Table-ronde: LES APPROCHES THEORIQUES DE L'IDEOLOGIE

- Alfred Dumais (socio., Laval)
"Herméneutique et idéologie"
- Colette Moreux (socio., U. de M.)
"L'indétermination fondamentale de la
production idéologique"
- Nicole Laurin-Frenette (socio., U.Q.A.M.)
"La sociologie contemporaine de l'idéologie:
marxisme versus fonctionnalisme"
- Nicolas Kaufmann (philosophie, U.Q.T.R.)
"La théorie de l'idéologie dans la perspective
de la sociologie critique de l'Ecole de Francfort".

20h00 - 22h00: Conférence publique: L'IDEOLOGIE DANS LA SCIENCE
par Jean-François Lyotard (philo., Paris et U. de M.)

Dimanche, 5 octobre 1980

9h30 - 12h00: Table-ronde: IDEOLOGIE ET LEGITIMATION DE LA SCIENCE

- Marcel Fournier (socio., U. de M.)
"Le renversement du discours sur la vérité"
- Normand Lacharité (philosophie, U.Q.A.M.)
"La thèse de la non-neutralité de la science
et le projet d'une science critique"
- Robert Nadeau (philosophie, U.Q.A.M.)
"L'épistémologie comme idéologie"
- Brigitte Schroeder-Gudehus (Institut d'histoire et de
socio-politique des sciences, U. de M.)
"L'activité scientifique et le bien public"

13h30 - 15h00: Panel: VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET IDEOLOGIE

- Baudoin Jurdant (Lettres et sc. humaines, Strasbourg)
- Pierre Sormany (Radio-Canada)

15h15 - 16h15: Conférence: CULTURE vs SCIENCE ET TECHNOLOGIE

par David Braybrooke (philosophie et sc. politiques,
Dalhousie)

16h30 - 17h30: Conférence: à déterminer

INSCRIPTION: - \$15.00
- Etudiants: \$2.00

Pour information supplémentaire, on peut s'adresser à:

M. Claude Savary
Département de philosophie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières, Qué.
G9A 5H7

DU COTE DES REVUES

PHILOSOPHIQUES

Sommaire du dernier numéro (vol. VII, no 1, avril 1980):

- Rémi Tremblay: L'auto-méditation phénoménologique pour une communauté des philosophes.
- Maurice Gagnon: La critique piagétienne de l'apriorisme attaque-t-elle le criticisme kantien?
- Laurent-Paul Luc: La théorie hégélienne du savoir.
- Bruno Roy: Claude Gagnon, de la cabale des philosophes à la littérature des cabalistes.
- Josiane Boulad-Ayoub: De l'idéologie dominée, par Bernard Labrousse.
- Robert Hébert: Histoire et philosophie au Québec. Anarchéologie du savoir historique, par Roland Houde.
- Georges-A. Legault: La rhétorique des discours sur l'indépendance: l'argumentation historique.

*

*

*

LES CAHIERS DE CAP-ROUGE

Le dernier numéro de ces cahiers (vol. 8, no 1, 1980) est tout entier consacré au sculpteur Louis-Philippe Hébert (1850-1917). On y trouve deux textes de son biographe et arrière petit-fils, Bruno Hébert, ainsi qu'un document autobiographique inédit du sculpteur lui-même, "Étapes de ma vie".

*

*

*

CARREFOUR

Revue de la Société de Philosophie de l'Outaouais. Sommaire du dernier numéro (vol. 2, no 1, printemps 1980):

- Vance Mendenhall: Figures du NON.
- Roch Bouchard: Je vais dire OUI à cette confédération.
- La philosophie du Rapport Pépin-Robarts (séance du 21 novembre 1979): présentation par Roger Lapointe; textes de Guy Lafrance et de Murielle Beaulieu.
- Sur René Girard (séance du 30 janvier 1980): présentation par Roger Lapointe; bibliographie par Georges Tissot; textes de Georges Tissot et de Roger Lapointe.
- Jean Lapointe: Des mots-clés.
- Thomas G. Pavel: Mots-clés, éclisses.
- Georges Ghanotakis: La connaissance authentique de l'être du moi.
- Simon Laflamme: Sur l'étude des relations raciales.
- Entretien avec Henri Laborit.
- Jean-Louis Major: Sartre et la littérature.
- Simon Laflamme: Politique dans l'oeuvre de Sartre.
- Patrick Imbert: Barthes.

*

*

*

CRITERE

M. Jean Proulx, professeur au département de philosophie du Collège d'Ahuntsic, vient d'être nommé directeur de la revue Critère. Il succède à ce poste à M. Jacques Dufresne qui était directeur de la revue depuis sa fondation et qui, à ce titre, a dirigé la réalisation des vingt-huit premiers numéros. L'équipe du Bulletin tient à adresser ses félicitations les plus sincères à M. Dufresne pour la magnifique besogne qu'il a accomplie à Critère, et à lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions à l'Institut Québécois de Recherche sur la Culture. Elle adresse aussi ses meilleurs voeux de succès au nouveau directeur. Rappelons que M. Jean Proulx était membre du comité de direction de Critère depuis le tout premier numéro.

Les deux dernières livraisons de la revue (nos 27 et 28, printemps 1980) sont consacrés à la constitution d'un nouveau dossier, intitulé La recherche du pays. Le no 27 porte plus spécialement sur les "Franco-phones d'Amérique", et le no 28 sur le Québec.

Signalons, entre autres, les articles suivants, parus dans le no 28:

- André Patry: La notion de souveraineté.
- Jean Roy: Historicité et trans-historicité de la souveraineté.
- André J. Bélanger: Le nationalisme au Québec: histoire en cinq temps d'un imaginaire.
- Jean Proulx: L'homme, père et enfant de l'Etat.
- Jacques Dufresne: La fin des revendications.
- Pierre Vadeboncoeur: La troisième Amérique.
- Yves Martin: La société québécoise et le pouvoir politique.
- Mireille Simard: La jeunesse et le nationalisme.

*

*

*

DIALOGUE

Sommaire du vol. XIX, no 1 (mars 1980):

- D. Goldstick: The Leninist Theory of Perception.
- Bas C. Van Fraassen: A Re-examination of Aristotle's Philosophy of Science
- Yvon Lafrance: Platon et la Géométrie: la méthode dialectique en République, 509d-511e.
- Jules Vuillemin: Le concept: de la perception à la pensée.
- Thomas M. Lennon: Representationalism, Judgment and Perception of Distance: Further to Yolton and McRae.

Sommaire du vol. XIX, no 2 (juin 1980):

- Nathan Brett: Doubt and Descartes' Will.
- David Raynor: "Minima Sensibilia" in Berkeley and Hume.

- Lawrence Dewan: The Distinctiveness of St. Thomas' "Third Way".
- J.J. Macintosh: The Impossibility of Kantian Immortality.
- Bernardo Carlos Bazan: La réconciliation de la foi et de la raison était-elle possible pour les aristotéliens radicaux?
- Bernard Carnois: Le désir selon les Stoïciens et selon Spinoza.
- Régiane Bernier et Paul Pirlot: Analyse de l'analyse (de F.D.) de l'analyse (de R.B. et P.P.) de l'analyse (fonctionnelle).
- Thomas Vinci: Objective Justification and Knowledge: A Comment on Odegard's Argument.
- Charles Taylor: Critical notice of Jonathan Bennett: Linguistic Behaviour.
- Nicholas Jolley: Critical notice of Robert McRae: Leibniz: Perception, Apperception and Thought.
- Luc Brisson: La lucidité absolue est invivable (A propos de Mobiles du discours philosophique. Recherche sur le concept de réflexion par Robert Hébert.)

*
* *

LAVAL THEOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Sommaire du vol. XXXVI, no 1 (février 1980):

- Evode Beaucamp: L'unité du recueil des montées.
- James M.P. Lowry: Aristotle and Modern Historical Criticism.
- Yvan Pelletier: Aristote et la découverte oratoire (II).
- Jean Richard: Pour une théologie de l'Esprit-Saint.
- Jean-Dominique Robert: La "Scientificité" dans les sciences de l'homme d'après Guy Palmade.
- David J. Hawkin: The Johannine Transposition and Johannine Theology.

La revue publie également plusieurs comptes rendus, dont un de Philip Knee sur le livre de Charles Murin, Nietzsche problème.

*
* *

PANTOUTE LE BULLETIN

La librairie Pantoute (1196, rue St-Jean, Québec) publie depuis avril 1980 un bulletin trimestriel composé surtout de critiques et de notes de lectures relatives à des publications récentes. On y trouve notamment de brefs comptes rendus de certains ouvrages philosophiques, par exemple La dimension esthétique de Herbert Marcuse, Contre la méthode de Paul Feyerabend (no 1, avril 1980), ou L'Empire des signes de Roland Barthes, Avoir ou être d'Erich Fromm (no 2, juin-juillet-août 1980), ainsi que des rubriques, des entrevues et des articles plus substantiels. Comme de raison, quelques philosophes sont au nombre des collaborateurs, notamment Jacques Ayotte, Marc Chabot, Denise Pelletier.

On peut se procurer ce bulletin gratuitement en s'adressant à la librairie Pantoute.

LA PETITE REVUE DE PHILOSOPHIE

Revue publiée au Collège Edouard-Montpetit de Longueuil.

Sommaire du dernier numéro (vol. 1, no 2, hiver 1980):

- Brigitte Purkhardt: Eros Castré. Une réflexion sur le roman dit érotique.
- Pierre Blackburn: Commentaire sur "Le nucléaire et l'opinion publique" d'Andrée Robard.
- Claude Beausoleil: Idéologie du roman policier.
- Pierre Bertrand: Méditations.
- Jean-Paul Daoust: Gélinas et Tremblay ou la famille all dressed.
- Jacques Brochu: Regards sur l'actualité scientifique contemporaine.
- Alain Saumier: La communication: échec et mat.
- Sylvain Pinard: Colloque pour la jeune Philosophie Québécoise.

*

*

*

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE AU QUEBEC

Sommaire du vol. 2, no 2 (mai 1980):

- Marc Chabot et Sylvie Chaput: Le festin des dieux ou de la difficulté de se mettre à table.

- Jacques Morissette: Contributions à la lisibilité d'une écriture extrémiste.
- Jean-Marie Debays: Une collective et collégiale expérience de perfectionnement.
- Gilles Boudrias: L'analyse des programmes de formation: un outil?
- Petit manifeste éducatif - Groupe interdisciplinaire (Shawinigan).
- Chantal Saint-Jarre: Déméter, philosophe et féministe?
- Jean-François Martineau: Le gambit de M. Isabelle.
- Claud Jobin: Philosophie et formation générale.
- André Paré: Premier colloque de la jeune philosophie.
- Robert Dessureault et Alain Lallier: Au pays des courtisanes.
- Josiane Ayoub: Etats généraux de la philosophie.
- Robert Dessureault: Une idéologie québécoise.

*

*

*

SCIENCE ET ESPRIT

Signalons, parmi les textes publiés dans le fascicule 1 du volume XXXII (janvier-avril 1980), les articles suivants:

- Lawrence Dewan: St. Thomas and the Divine Names.
- Walerian Slomka: L'amour chrétien du point de vue de l'anthropologie de Włodzimierz Sedlak.
- Lawrence F. Murphy: Martin Luther and Gabriel Biel: A Disagreement about Original Sin.
- Danièle Letocha: compte rendu de Nietzsche problème par Charles Murin.

Le fascicule 2 du même volume (mai-septembre 1980) publie des textes présentés lors du congrès de 1979 de la Société canadienne de théologie sur le thème "Transformations de l'Eglise et de la société et décision morale des chrétiens". On y trouve des articles de Jacques Grand'Maison, Richard Bergeron, Pierre Gaudette, André Naud, Guy Couturier, Jean-L. Duhaime, Gilles Martel, Guy Ménard et André Beauchamp.

Parmi les "comptes rendus", signalons, pour les lecteurs philosophes, celui de René Champagne sur le livre de Pierre-Jean Labarrière,

Introduction à une lecture de la "Phénoménologie de l'Esprit", et celui de François Bousquet sur le tome II de l'ouvrage de Benoit Pruche, Existant et Acte d'Etre.

PUBLICATIONS RECENTES

Cette chronique vise à signaler les récentes publications en philosophie au Québec, ainsi que des ouvrages publiés ailleurs ou dans d'autres domaines par des philosophes québécois.

- Boutot, Bruno (éd.): L'Orgasme au masculin, Montréal, L'Aurore/Univers, 1980, 190p. (\$8.50) (Textes de: Roland Vallée, Jocelyn Philibert, Roch Pelletier, Michel Lemieux, Yvon Joly, Prince Grenier, Claude Gagnon, Claude Fruchier, Hervé de Fontenay, Michel Côté, Marc Chabot, Serge Cabana, Pierre Brisson, Bruno Boutot, Guy Boudreau, Robert Beaudoin de Jean Basile).
- Brouillet, Raymond (éd.): Nation, souveraineté et droits, textes du I^{ve} colloque interdisciplinaire de la S.P.Q., Montréal, Bellarmin, coll. L'Univers de la philosophie, 1980, 197 p. (\$9.95). (Textes de: Jean-Jacques Simard, Nicole Laurin-Frenette, André Vachet, André Paradis, Claude Forget, Jacques-Yvan Morin, Gérard Bergeron, Y.E. Chauvin de Callières, Charles Taylor et Georges-A. Legault).
- Chabot, Marc et Lise Dunnigan: Condition féminine et masculine, Québec, Université du Québec, Télé-Université, 1980, 225 p.
- Chamberland, Paul: Terre souveraine, Montréal, L'Hexagone, 1980, 79 p. (\$5.95)
- Charbonneau, Jules: Le petit livre, Traité philosophique par un autodidacte, Québec, Le citoyen Editeur, 1980, 106 p. (\$5.00)
- Crisciani, Chiara et Claude Gagnon: Alchimie et philosophie au Moyen Age, perspectives et problèmes, préface de Guy Beauséjour, Montréal, L'Aurore/Univers, coll. "Exploration"/Etudes médiévales, 1980, 82 p.
- Dussault, Jean-Claude: Essai sur l'hindouïsme, Montréal, Quinze/Présence, 1980, 131 p. (\$6.95) (réédition).
- Dussault, Jean-Claude: Le corps vêtu de mots, Montréal, Quinze/Présence, 1980, 165 p. (\$9.95) (réédition).
- Hébert, Bruno: Monuments et patrie, une réflexion philosophique sur un fait historique, la célébration commémorative au Québec de 1881 à 1929, Joliette, Editions Pleins Bords, 1980, 397 p. (\$14.00).

- Jumarie, Guy: Subjectivité, information, système, synthèse pour une cybernétique relativiste, Montréal, L'Aurore/Univers, coll. Synergie, 1980, 260 p. (\$14.95). Préface de Léopold Escande. Préface de René Thom.
- Lamonde, Yvan: Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17e-19e siècle), Sources et problèmes, Montréal, Ministère des Affaires culturelles. Bibliothèque nationale du Québec, 1979, 139 p.
- Lamonde, Yvan: La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920), Montréal, éd. Hurtubise hmh, coll. Cahiers du Québec, Philosophie, 1980, 312 p. (\$19.95)
- Languirand, Jacques: Mater materia, Montréal, Ed. Minos, 1980, 250 p. (\$11.95)
- Monière, Denis et André Vachet: Les idéologies au Québec. Bibliographie, 3e édition revue et augmentée, préface d'André J. Bélanger, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1980, 175 p.
- Moreau, André: La folie de Dieu, Montréal, Editions Jovialistes, 1980.
- Pruche, Benoit: Existant et acte d'être, tome II: Analytique existentielle, Montréal/Paris, Bellarmin/Desclée, 1980, 280 p. (\$11.00) *
- Savoie, Roger: Le philosophe chat ou les ruses du désir, Montréal, Quinze/prose exacte, 1980, 176 p. (\$9.95)
- Schwarz, Alf (éd.): Les faux prophètes de l'Afrique ou l'Afr(eu)-canisme, Québec, P.U.L., 1980, 246 p. (\$20.00) (recueil comprenant, entre autres, un article de E. Wamba-dia-Wamba: "La philosophie en Afrique ou les défis de l'Africain philosophe").
- Séguin, Fernand: Le sel de la science, Québec, Québec-science éditeur, 1980, 133 p. (\$9.50) (entretiens avec Joël de Rosnay, Albert Jacquard, Michel Serres, Jacques Attali, Henri Laborit, Rémy Chauvin, Erwin Chargaff).
- Tarrab, Gilbert: Le sens de l'événement, Montréal, Nouvelle politique, coll. Matériaux, 1980, 173 p. (\$9.50). (Recueil d'articles, -N.B.- Le chapitre XVII est consacré à une séance du IIe colloque interdisciplinaire de la S.P.Q.).
- Vadeboncoeur, Pierre: To be or not to be, That is the question, Montréal, L'Hexagone, 1980, 170 p. (\$8.50)

* Cet ouvrage avait été annoncé de façon prématurée dans le Bulletin, vol. IV, no 3. Nous prions l'auteur et l'éditeur de nous excuser de cette erreur.

- Victor, Jean-Louis: Réincarnation et peintres-médiums, Montréal, Ed. du Nouveau-Monde, 1980, 130 p. (\$9.95)
- Vincenthier, Georges: Une idéologie québécoise: de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières, Montréal, Ed. Hurtubise hmh, coll. Cahiers du Québec, histoire, 1979, 119 p. (\$7.95)
- de Wachter, Maurice A.M. (éd.): La bioéthique, Cahiers de bioéthique no 1, Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, Québec, P.U.L., 1979, 191 p. (entrevue avec André E. Hellegers; et textes de: Henri Laborit, Piet Nijs, Jean Ladrière, David J. Roy, Maurice A.M. de Wachter, Hubert Doucet, Pierre Rémy, Edward W. Keyserling, Margaret A. Somerville, Pavel Hamet, Louise A. Demers-Desrosiers, M. Joséphine Flaherty et Charles R. Scriver).
- de Wachter, Maurice A.M. (éd.): Le diagnostic prénatal, Cahiers de bioéthique no 2, Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, Québec, P.U.L., 1980, 282 p. (\$14.00) (textes de: F. Clarke Fraser, Jacques-Michel Robert, Louis Dallaire, Noreen Rudd et Terence Doran, C.R. Greenberg et J.L. Hamerton, Patricia A. Baird, Odette Thibault, T.M. Powledge et J. Fletcher, Jean-Louis Baudoin, David J. Roy, Edouard Juillard, Bruce D. Blumberg, Hubert Doucet, Jean-Jacques Chalifoux, Bartha M. Knoppers, M.A.M. de Wachter, André Dumas, Albert Jacquard, J.L. Hamerton et N.F. Simpson; plus transcription d'une discussion en table-ronde sur "Le diagnostic prénatal").

NOUVELLES DES DEPARTEMENTS

N.D.L.R. Les départements qui sont membres institutionnels de la S.P.Q. et qui voudraient profiter de cette rubrique pour diffuser certaines informations les concernant peuvent le faire en s'adressant à la rédaction du Bulletin.

Université Concordia

Les professeurs Christine Allen, Ernest Joos et Vladimir Zeman seront en congé de recherche cette année. Mme Allen poursuit ses travaux sur la philosophie du mouvement féministe à la Catholic University of America (Washington, D.C.). M. Joos travaille sur l'aliénation et sur l'herméneutique du monde phénoménal. M. Zeman sera à l'Université de Heidelberg pour ses recherches sur le néokantisme.

M. Andrew Kawczak est l'actuel directeur du département de philosophie (depuis février 1978).

Université Laval

M. Paul Micallef a été engagé comme professeur substitut pour un an, en éthique et éthique médicale.

M. Maurice Clavelin, de la Sorbonne, sera professeur invité en philosophie des sciences.

Les professeurs André Côté, Louis-Emile Blanchet et Alphonse Saint-Jacques seront en congé sabbatique cette année.

M. Robert Plante poursuit son mandat de doyen de la Faculté de Philosophie, poste qu'il occupe depuis décembre 1978.

Université McGill

M. Gloubermann sera, cette année encore, professeur invité. Il est spécialisé en philosophie des XVII^e et XVIII^e siècles et en épistémologie.

Les professeurs Mario Bunge, Alastair McKinnon et William Shea seront en congé sabbatique à compter de septembre 1980.

En septembre 1980 également, M. H.M. Bracken succédera à M. McKinnon comme directeur du département de philosophie.

Université de Montréal

M. Claude Piché a été engagé comme professeur régulier à temps plein en phénoménologie et herméneutique.

On signale le départ de Mme Germaine Crompt, qui a pris sa retraite le 1er juin dernier.

Les professeurs invités cette année seront: M. Jean-François Lyotard (philosophie du langage), M. Vincent Descombes (philosophie du langage), M. Evangelos A. Moutsotoulos (esthétique), et le Père Stanislas Breton (philosophie du langage).

M. Carlos Médrano assurera un cours en philosophie analytique, et M. Charles Murin un cours sur Nietzsche (à l'Automne 1980).

Le professeur Pierre Gravel est en congé sabbatique depuis juin; et le professeur Jacques Poulain en congé sans traitement à l'Université d'Amiens en France.

M. Bertrand Rioux est directeur du département de philosophie depuis juin 1978.

Université d'Ottawa

Les professeurs Keith Arnold et Théodore Geraëts seront en congé sabbatique cette année.

En novembre 1980, l'Université sera l'hôte de la Conférence internationale de la Société de Phénoménologie et de philosophie existentielle.

Le Père Benoit Garceau occupe depuis juillet 1980 le poste de directeur intérimaire du département de philosophie, en remplacement de M. Théodore Geraëts.

Université du Québec à Montréal

M. Bela Egyed a été engagé comme professeur substitut pour un an en remplacement de M. Gilbert Dionne.

Le professeur Fernand Couturier sera cette année en congé sabbatique, et le professeur André Vidricaire en congé de perfectionnement.

M. Georges Leroux occupera pour une troisième année consécutive le poste de directeur du département de philosophie.

Université du Québec à Trois-Rivières

Les professeurs Michel Bellefleur et Claude Panaccio sont en congé sabbatique depuis juin 1980. M. Bellefleur poursuit ses recherches sur la philosophie du loisir, et M. Panaccio prépare un ouvrage sur la sémantique de Guillaume d'Occam.

Les 4 et 5 octobre 1980, l'U.Q.T.R. sera l'hôte du Ve colloque interdisciplinaire de la S.P.Q.: Sciences et idéologies (voir programme supra).

M. Claude Panaccio s'est vu confier par le Conseil de Recherches en Sciences Humaines la responsabilité de l'organisation d'un colloque qui se tiendra en mai 1981 sur "L'évaluation de la recherche en sciences sociales".

M. Paul Gagné terminera cette année son deuxième mandat consécutif à titre de directeur du département de philosophie. M. Roland Houde a été nommé directeur du module de philosophie; il succède à ce poste à M. André Paradis.

Université de Sherbrooke

Le département de philosophie annonce la démission du professeur Patrick MacDonald.

Le professeur Louis Valcke est en congé sabbatique depuis juin 1980.

M. Jean Leroux assumera deux cours, l'un en sémantique philosophique, l'autre sur les problèmes du démarcationnisme. Mlle Hedwige Asselin donnera un cours en philosophie de l'art, et M. Yvan Cloutier un cours sur Jean-Paul Sartre.

M. Maurice Gagnon terminera en juin 1981 son mandat de directeur du département de philosophie.

DOCUMENTS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
LA SOCIETE DE PHILOSOPHIE DU QUEBEC

Québec, jeudi 15 mai 1980 à 16 heures

ETAIENT PRESENTS (49) :

Georges A. Legault, Alain Lallier, Jean-Marie Debays, Sheila Mullett, Serge Thibault, Rodrigue Bergeron, Stanley G. French, Gilles Lapointe, Claude Vallières, René Pellerin, Marc (?) Théoret, Roland Houde, Josiane Ayoub, Robert Plante, Pierre Harrison, Jacques Beaudry, Rémi Tremblay, Francine Tremblay, Robert Nadeau, Emile Chrétien (?), Pierre-Charles Tremblay (?), Raymond Brouillet, Chantal St-Jarre, Paul Gagné, Pierre Gravel, Maurice Gagnon, Richard Filion, Claude Panaccio, Claude X (illisible), Norman Murphy, Guy Bouchard, Jean Leroux, Laurent-Paul Luc, Michel J. Blais, Jean-Claude Simard, François Tournier, Serge Robert, Robert Dessureault, Claude S (illisible), Maurice Lagueux, Léon Charette, Jean-François Martineau, Gilles Boudrias, Rémy Sabbagh, Georges François, Jacques G. Ruelland, et trois personnes qui n'ont pas signé la feuille de présence.

ORDRE DU JOUR PROPOSE (dans A7980-AG-An.1)

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale (10 mai 1979)
4. Rapport du président
5. Etats financiers de la S.P.Q.
6. Cotisation à la S.P.Q. pour 1981
7. Elections au BD et au CA
8. Modifications aux statuts de la S.P.Q.
9. Période de questions et d'informations sur les activités des différents comités de la S.P.Q.
- 9.1 Philosophiques
- 9.2 Bulletin
- 9.3 Archives
- 9.4 CEPH

- 9.5 Comité organisateur du IVe Colloque interdisciplinaire de la S.P.Q. portant sur La question nationale
- 9.6 Comité organisateur du Ve Colloque interdisciplinaire de la S.P.Q. portant sur Sciences et idéologies
- 9.7 Comité organisateur du Congrès de l'ACFAS
- 9.8 Recrutement 1980
- 10. Divers
- 11. Levée de l'Assemblée

1. Nomination d'un président

Georges A. Legault déclare l'assemblée ouverte.

- P1 Il est proposé par Georges Legault, appuyé par Pierre Gravel, que Robert Nadeau soit nommé président d'assemblée.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

2. Adoption de l'ordre du jour

- P2 Il est proposé par Paul Gagné, appuyé par Guy Bouchard, que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé dans A7980-AG-An.1.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale

- P3 Il est proposé par Stanley G. French, appuyé par Raymond Brouillet, que l'on adopte A7879-AG-PV.

Le vote est demandé.

Pour: 34; Contre: 0; Abstentions: 12; Total: 46.

ADOPTE A LA MAJORITE.

4. Rapport du président (A7980-AG-An.2)

Georges A. Legault fait rapport des diverses activités de la Société durant la dernière année. Son rapport figure en annexe 2 du présent PV. (Voir infra: Rapport du président).

5. Etats financiers de la S.P.Q. (A7980-AG-An.3, 4, 5 et 6)

Georges A. Legault nous présente les états financiers de la Société, préparés par Sheila Mullett. Il nous présente aussi les états financiers de Philosophiques, qui sont inclus dans ceux de la S.P.Q. (Voir infra: Etats financiers de la S.P.Q.).

- P4 Il est proposé par Pierre Gravel, appuyé par Paul Gagné, que l'on adopte les états financiers de la S.P.Q. pour l'année 1979.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

6. Cotisation à la S.P.Q. (A7980-AG-An.7)

- P5 Il est proposé par le CA de la Société d'adopter la hausse de cotisation à la S.P.Q. telle que mentionnée dans la proposition figurant en annexe 7 du présent PV. (Voir infra: Cotisations à la S.P.Q. pour 1981).

ADOPTE A L'UNANIMITE.

7. Elections au BD et au CA (A7980-AG-An.8)

- P6 Il est proposé par le Comité des nominations de la S.P.Q. que le Bureau de direction et le Conseil d'administration de la Société soient formés des membres désignés dans l'annexe 8 du présent procès-verbal. (Voir infra: Liste des membres du Conseil d'administration).

ADOPTE A L'UNANIMITE MOINS UNE VOIX (Pierre Gravel n'ayant pas demandé le vote lorsqu'il le fallait, celui-ci n'est pas pris, mais il insiste néanmoins pour que son abstention soit notée au procès-verbal).

8. Modifications aux statuts de la S.P.Q.

- P7 Il est proposé par le Conseil d'administration de la Société que l'on adopte les modifications aux statuts de la S.P.Q. tels qu'ils apparaissent à l'annexe 10 du présent procès-verbal.

Un membre ayant manifesté son intention de proposer un sous-amendement, Claude Panaccio soulève un point d'ordre, en invoquant l'article 42 des statuts en vigueur pour contester la recevabilité de tout sous-amendement aux propositions d'amendements aux statuts.

Le président d'assemblée rejette le point d'ordre. Claude Panaccio en appelle auprès de l'assemblée de la décision du président sur cette question.

Vote sur la décision du président:

Pour: 13; Contre: 14; Abstentions: 3; Total: 30.

La décision du président est renversée.

- P8 Il est proposé par Paul Gagné, appuyé par Jacques Beaudry, que l'on adopte les nouveaux statuts en procédant article par article.

Le vote est demandé:

Pour: 2; Contre: 24; Abstention: 0; Total: 26.

Paul Gagné demande la vérification du quorum (30 membres).
31 membres sont comptés.

Jacques Beaudry demande le vote sur la proposition P7:

Pour: 24; Contre: 1; Abstention: 6; Total: 31.

(Voir infra: Nouveaux statuts de la S.P.Q.)

9. Informations sur les divers comités de la S.P.Q.

9.1 Philosophiques

Maurice Gagnon lance un appel aux textes. Il donne des informations sur les démarches entreprises par la revue pour éponger son déficit et, éventuellement, payer une secrétaire à temps partiel pour dactylographier le courrier.

9.2 Bulletin

Claude Panaccio, directeur du Bulletin, annonce que son mandat se terminera avec le no. 4 du vol. VI, à la fin de 1980, et qu'il ne se re-présentera pas à ce poste.

P9

Il est proposé par Pierre Gravel, appuyé par Maurice Gagnon, que la Société de Philosophie du Québec, par l'entremise de son assemblée générale, adresse à Claude Panaccio ses plus vives félicitations pour le travail remarquable qu'il a accompli à la direction du Bulletin.

ADOpte A L'UNANIMITE.

9.3 Archives

Claude Gagnon étant retenu par la maladie, Robert Nadeau présente lui-même le rapport des archivistes de la Société.

Les archivistes signalent à l'AG qu'une entente est intervenue entre l'U.Q.T.R. et la S.P.Q. concernant le dépôt et la conservation des archives de celle-ci.

Ils signalent également que les Archives Nationales du Québec porteront désormais une attention spéciale à la conservation des archives des philosophes québécois, la philosophie étant maintenant considérée par les ANQ comme un domaine privilégié grâce aux démarches entreprises par la S.P.Q. en ce sens.

Robert Lemay, du Collège de Trois-Rivières, se joint à l'équipe des archivistes de la Société.

9.4 CEPH

Aucune question n'est posée sur les activités de ce comité.

9.5 Comité organisateur du IVe Colloque interdisciplinaire de la S.P.Q. portant sur la question nationale (A7980-AG-An.12)

Raymond Brouillet signale que les actes du Colloque sont publiés chez Bellarmin, sous le titre Nation, souveraineté et droit.

9.6 Comité organisateur du Ve Colloque interdisciplinaire de la S.P.Q. portant sur Sciences et idéologies

Claude Panaccio signale que ce Colloque aura lieu les 4 et 5 octobre 1980 (un samedi et un dimanche) à l'U.Q.T.R. On attend la participation de Claude Savary, Claude Panaccio, Nicolas Kaufmann, Nicole Laurin-Frenette, Jean-François Lyotard, Robert Nadeau, Normand Lacharité, Brigitte Schroeder-Gudehus, Beaudoin Jurdan, Fernand Dumont et plusieurs autres.

9.7 Comité organisateur du Congrès de l'ACFAS 1980

Aucune question n'est posée sur ce comité.

9.8 Recrutement 1980

Aucune question n'est posée sur cette opération.

10. Divers

Jean-Claude Simard soulève à nouveau le point d'ordre abordé lors de la discussion de la proposition P7 du présent procès-verbal. Il désire savoir si une telle proposition devrait être représentée à chaque AG, ou s'il y a moyen de modifier l'article 42 des statuts.

Robert Nadeau répond que l'article 42 peut être modifié, suivant la procédure établie maintenant par les nouveaux statuts de la société.

11. Levée de l'assemblée

P10

Il est proposé par Claude Panaccio, appuyé par Robert Nadeau, que la 7e Assemblée générale des membres de la Société de Philosophie du Québec soit levée.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA S.P.Q. (1979-80)

Présenté devant l'assemblée
générale du 15 mai 1980

Chers(es) collègues,

Résumer les activités d'une année de façon succincte ne rend pas justice à tous ceux qui ont travaillé durant cette dernière année de notre mandat. Cependant, je suis conscient que vous saurez reconnaître derrière les quelques points que je soulignerai dans quelques instants tous les efforts et le travail des différents responsables.

La principale préoccupation du Conseil d'administration de la S.P.Q. durant l'année qui se termine était de fortifier l'ensemble des activités de la Société. Rappelons-nous qu'au début de notre mandat il était question de réduire certaines activités car la préparation d'un colloque interdisciplinaire et d'un congrès annuels exigeait beaucoup. De plus, la situation financière de Philosophiques était délicate et les débats sur l'enseignement de la philosophie exigeaient qu'on oriente nos efforts dans ce secteur. Pourtant aucune de nos activités antérieures n'a été abandonnée et le CEPH fut créé dès la première réunion du Conseil d'administration en 1978.

Pour réaliser ses objectifs, la S.P.Q. dépend essentiellement du nombre de ses adhérents. C'est pourquoi, malgré l'absence d'un secrétariat général, le recrutement est une activité administrative de première importance. En 1980, plus de 2,000 lettres, sollicitant les professeurs, les étudiants et les départements de philosophie ont été postées. Alors qu'en 1977 nous n'avions pas franchi le seuil des 300 membres, en 1978 nous atteignons 380, en 1979, 385 et présentement en 1980, avec ceux qui viennent de s'inscrire, nous atteignons 385 membres. Malheureusement, si chaque nouvelle campagne attire de nouveaux membres, plusieurs anciens membres oublient ou délaissent volontairement la Société. Notre objectif pour 1980 est de 500 membres et nous espérons l'atteindre si chaque représentant local et chaque membre participe à cette activité de recrutement.

Notre réussite dépend du nombre d'adhérents non seulement au niveau financier mais aussi à un niveau plus fondamental, celui d'une Société qu'on reconnaît comme le reflet fidèle de l'activité philosophique au Québec. C'est pourquoi nous avons augmenté le champ des activités de la S.P.Q. et que nous avons voulu les consolider.

En premier lieu, le Conseil d'administration s'est intéressé à la question de la revue Philosophiques. D'une part, il fallait reconstituer l'équipe de la revue puisque les mandats du directeur et du

directeur-adjoint arrivaient à terme et que ceux de plusieurs membres du comité de rédaction avaient été reconduits rétroactivement. Lors de la deuxième réunion du C.A. il fut donc résolu que Maurice Gagnon deviendrait directeur, Josiane Ayoub, directeur-adjoint et que le comité de rédaction serait formé de Guy Bouchard, Danièle Letocha, François Tournier, Jean Theau, Pierre Laberge, Maurice Lagueur, Georges Leroux, André Paradis et Stanley French. D'autre part, après l'analyse de la situation financière déficitaire de la revue et des normes du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada qui subventionne la revue Philosophiques, le Conseil d'administration propose l'augmentation du prix de l'abonnement afin de respecter les normes du CRSHC et d'assurer ainsi la survie de la revue. Un dernier mot, concernant Philosophiques, le retard du numéro d'octobre 79 n'entraînera pas un retard équivalent pour le numéro d'avril 1980 puisque ce numéro devrait être distribué cette semaine. Les mesures prises par Maurice Gagnon avec les Editions Bellarmin permettront d'assurer la livraison des numéros de la revue au mois d'avril et d'octobre si, les philosophes envoient des textes à la revue et si, les lecteurs assurent, dans les plus brefs délais, le service qui leur est demandé.

Le comité du Bulletin a fidèlement accompli sa tâche et les félicitations qu'adressent certains membres sur leur formulaire d'inscription indiquent bien la qualité et l'importance de cet instrument. Cependant, comme le prévoyait déjà le directeur à l'assemblée générale de mai 79, les taux privilégiés, pour utiliser un euphémisme, dont nous jouissons prendront fin dès les prochains numéros. Ainsi afin d'assurer la survie financière du Bulletin, le C.A. propose une augmentation du prix de la cotisation de la S.P.Q. de \$1.00 par membre.

Au niveau des colloques et des congrès, l'Université Laval et plus particulièrement la Faculté de philosophie de cette université a été l'hôte de deux rencontres cette année. En premier lieu ce fut le Colloque interdisciplinaire sur la Question nationale, les 29 et 30 septembre 1979 organisé par Raymond Brouillet dont le rapport apparaît dans le document de l'assemblée générale. Mentionnons que les actes du colloque ont été publiés chez Bellarmin sous le titre de Nation, Souveraineté et Droits. La deuxième rencontre, celle de notre présent congrès, fut organisée par le doyen, Robert Plante. Notons qu'actuellement, le comité organisateur du Ve colloque interdisciplinaire prépare notre prochain rendez-vous pour l'automne 80 à Trois-Rivières autour du thème: Sciences et Idéologies.

Au niveau de l'enseignement de la philosophie, le comité de l'enseignement de la philosophie, le Ceph a poursuivi pendant cette année son étude autour de deux thèmes solidaires:

- a) "les objectifs de l'enseignement philosophique au collégial". Sur cette question, le résultat le plus visible du travail du CEPH en est la lettre au comité d'experts formé par la D.G.E.C.
- b) le statut de l'enseignement de la philosophie. Sur cette question le comité a monté et continue de monter un dossier (histoire de la coordination provinciale;

rapports officiels et para-officiels sur l'enseignement de la philosophie; enquêtes du c.i.p.; rapports et documents de congrès sur l'enseignement de la philosophie ou d'expériences pédagogiques telles par exemple l'entreprise Lipman) et est intervenu à plusieurs reprises (cf. le Bulletin) sur lois, projets, débats reliés à cette question".

Enfin, mentionnons l'excellent travail accompli par les archivistes notamment, le répertoire de thèses, la bibliographie annuelle des articles de philosophie parus dans les quotidiens et l'entente conclue entre la S.P.Q. et l'U.Q.T.R. relative au dépôt et au don d'archives et de documents de la Société à la bibliothèque de l'Université.

A la fin de ce deuxième mandat, je tiens à remercier tous ceux qui ont aidé à accomplir notre mandat. Plus spécifiquement, j'aimerais remercier les personnes qui dans les institutions tels les collèges Bois-de-Boulogne, Trois-Rivières, Edouard-Montpetit, les universités Sherbrooke, Trois-Rivières, Concordia, Montréal et Laval, ont secondé financièrement et par le biais de nombreux services, la réussite de nos activités.

Je vous souhaite une bonne fin de congrès et je voudrais préciser que mes collègues et moi seront prêts à répondre à vos questions au point de l'ordre du jour prévu à cette effet.

Georges A. Legault, président

ETATS FINANCIERS DE LA S.P.Q.

ANNEE 1979

SOMMAIRE

1. Avoir au 26 janvier 1979	4,282.45	
Revenus de 1979 perçus avant le 26 janvier 1979	1,597.00	
Surplus:		2,685.45
Revenus de 1979 perçus avant le 1er janvier 1980		7,390.84
Revenus de 1980 perçus avant le 1er janvier 1980		00.00
		10,076.29
2. Dépenses de 1979 effectuées avant le 1er janvier 1980		7,220.46
Dépenses de 1980 effectuées avant le 1er janvier 1980		00.00
		2,855.83
3. Soldes aux comptes: 1er janvier 1980		
9971-1 : 2,437.43		
9971-2 : 00.00		
9971 : 1,143.40		
(Chèques à recevoir: 660.00 13.00, 52.00) : 418.40		2,855.83

BILAN DETAILLE

1. <u>REVENUS</u>		7,390.84
1.1 Inscriptions:		
1. Membres ordinaires: 307 X 12.00		3,684.00
2. Membres étudiants: 51 X 8.00		408.00
3. Membres institutionnels: 27 X 25		675.00
4. Membres ordinaires rétroactifs: 7 X 12.00		84.00
	1 X 16.00	16.00
5. Membres étudiants rétroactifs: 3 X 8.00		24.00
6. Membres institutionnels rétroactifs: 1 X 25.00		25.00
		<hr/>
		4,916.00
1.2 Bulletin		63.75
1.3 Colloque: IV Colloque interdisciplinaire Question nationale		660.00
1.4 Philosophiques: Subvention pour le Comité de rédaction		1,500.00
1.5 Autres		
1. Intérêts: 9971		215.09
2. Inscriptions en double		35.00
		<hr/>
	TOTAL:	7,390.84

2.	<u>DEPENSES</u>		7,220.46
2.1	Secrétariat général:		984.97
1.1	Cotisations	94.70	
1.2	Travaux de secrétariat	215.25	
1.3	Matériel de secrétariat		
1.4	et photocopie	513.02	
1.5	Déplacements: B.D. et C.A.	162.00	
		<hr/>	
		984.97	
2.2	Bulletin		971.99
2.3	Colloque S.P.Q.: IVe Colloque interdisciplinaire		660.00
2.4	Bellarmin: Philosophiques:		
1.	Abonnements		3,064.00
2.	Publicité		200.00
3.	Frais du Comité de rédaction: (Subvention: 1,500)		1,266.50
2.5	Autres: 1. Erreurs d'inscription	33.00	
	2. CEPH	15.00	
	3. Retour de chèques	24.00	
	4. Frais administratif	1.00	
		<hr/>	
		73.00	73.00
			<hr/>
			7,220.46

P.S.: Un rapport plus détaillé est disponible auprès
du secrétaire de la S.P.Q.

COTISATIONS A LA S.P.Q. POUR 1981

Suite à la proposition P5 de l'Assemblée générale du 15 mai 1980, les cotisations à la S.P.Q. sont maintenant les suivantes:

L'abonnement à Philosophiques est ainsi relevé pour l'année 1981:

	<u>ancien tarif</u>	<u>nouveau tarif</u>
Abonnement institutions	\$ 12.00	\$ 15.00
Abonnement individus	10.00	12.00
Abonnement étudiants	6.00	7.00
Numéro	6.00	8.00

La cotisation à la S.P.Q. (comprenant l'abonnement à Philosophiques) devient:

	<u>ancien tarif</u>	<u>nouveau tarif</u>
Membre institutionnel	\$ 25.00	\$ 30.00 (dont \$12.00 pour <u>Philosophiques</u>)
Membre ordinaire	15.00	18.00 (dont 12.00 pour <u>Philosophiques</u>)
Membre étudiant	8.00	10.00 (dont 7.00 pour <u>Philosophiques</u>)

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.P.Q.

Lors de l'Assemblée générale du 15 mai 1980, les personnes suivantes ont été élues membres du Conseil d'administration de la S.P.Q. pour un mandat de deux ans:

A) Comité exécutif (Bureau de direction):

<u>Président:</u>	Alain Lallier 5461 Notre-Dame Trois-Rivières-Ouest G9A 4Z8 Tél.: (819) 378-1750	Cegep de Trois-Rivières C.P. 97 3500 rue de Courval Trois-Rivières Tél.: (819) 376-1721 poste 355
1er Vice-président:	Louise Marcil-Lacoste 356 Woodlea Ville Mont-Royal, Qué. H3G 3J7 Tél.: (514) 342-5546	Université de Montréal Département de philosophie C.P. 6128, Montréal H3C 3J7 Tél.: (514) 343-6464
2ième Vice-président:	Serge Robert 868 Marmier, apt. 1 Longueuil, Qué. J4K 4S2	Université du Québec à Montréal Département de philosophie C.P. 8888, Montréal H3C 3P8 Tél.: (514) 282-4423
Secrétaire:	Jacques Ruelland 360 Venise Brossard, Qué. J4W 1W7 Tél.: (514) 670-2132	Institut d'aérotechnique du Collège Edouard-Montpetit 5555 de la Savane St-Hubert Tél.: (514) 678-3560 poste 57 U.Q.A.M. (514) 282-8515
Secrétaire-adjoint:	René Pellerin 3250 Place Bienville Trois-Rivières, Qué. Tél.: (819) 376-6264	Collège Laflèche 1687 Boul. du Carmel Trois-Rivières Tél.: (819) 376-7346

- Trésorier: Gilles Lapointe Collège Lévy-Lauzon
Tél.: (418) 527-1830 Québec
- B) Président
sortant: Georges A. Legault Université de Sherbrooke
1096 Blais, apt. 6 Département de philosophie
Sherbrooke, Qué. Faculté des Arts
(819) 569-8119 Sherbrooke, Qué.
Tél.: (819) 565-4631
- C) Représentants régionaux:
- ACADIE: Maurice Rainville Université de Moncton
- EST DU QUEBEC ET
COTE NORD: Jean-Claude Simard Collège de Rimouski
- SAGUENAY LAC-ST-JEAN: Rémi Sabbagh Collège de Chicoutimi
534 est, rue Jacques-
Cartier
C.P. 1140 Chicoutimi, Qué.
G7E 1Z5
Tél.: (418) 549-9520
(information)
- QUEBEC: Robert Plante Doyen, Faculté de
philosophie
Université Laval
Cité universitaire, Qué.
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2643
- Michel Lamothe Collège de Limoilou
1300, 8ième Avenue
Québec, C.P. 1400
G1K 7H3
Tél.: (418) 687-1657
- MAURICIE ET
BOIS-FRANCS: Claude Panaccio Université du Québec à
Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5342

- MAURICIE ET
BOIS-FRANCS: Jean-Marie Debays Collège de Trois-Rivières
C.P. 97
3500 rue de Courval
Trois-Rivières, Qué.
G9A 5E6
- ESTRIE: Laurent-Paul Luc Université de Sherbrooke
Département de philosophie
Faculté des Arts
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1
- Rodrigue Bergeron Séminaire de Sherbrooke
- MONTREAL: Claude Lévesque Université de Montréal
Département de philosophie
C.P. 6128, Montréal
H3C 3J7
- François Latraverse Université du Québec à
Montréal
C.P. 8888
Montréal, Qué.
H3C 3P8
Tél.: (514) 282-4461
- J.F. Martineau Collège Ahuntsic
- Roger Savoie Collège St-Laurent
Département de philosophie
625 Boul. Ste-Croix
St-Laurent, Qué.
E4L 3X7
Tél.: (514) 747-6521 (bur.)
- OUTAOUAIS ET
NORD-OUEST: Roch Bouchard Université d'Ottawa
18 Dijon Département de philosophie
Tourraine-Gatineau Ottawa, Ontario
J8T 1N7 K1N 6N5
Tél.: (613) 568-6819 Tél.: (613) 231-3914
- Carlos Bazan Université d'Ottawa
Département de philosophie
90 rue Wilbrod
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

Rappelons que les candidatures de toutes ces personnes ont été proposées à l'Assemblée générale par le Comité de nomination, composé cette année de MM. Théodore Geraëts (U. d'Ottawa), Gilles Boudrias (Coll. de Sherbrooke) et Georges A. Legault (U. de Sherbrooke).

Sont également membres d'office du Conseil d'administration les personnes suivantes (en vertu de l'article 16c des nouveaux statuts):

- M. Maurice Gagnon, directeur de Philosophiques,
(U. de Sherbrooke)
- Mme Josiane Ayoub, directrice-adjointe de Philosophiques
(U.Q.A.M.)
- M. Claude Gagnon, archiviste
- M. Marc Chabot, archiviste-adjoint

NOUVEAUX STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Tels qu'adoptés par l'Assemblée générale
du 15 mai 1980

Chapitre I

Nature, buts et siège de la Société.

Art. 1 La Société de Philosophie du Québec groupe des personnes et des institutions qui, au Québec et au Canada, s'intéressent au développement des études et des recherches philosophiques. La langue officielle de la Société est le français. La Société est une organisation à but non lucratif, à durée illimitée, et incorporée selon la loi des compagnies du Québec.

Art. 2 Les buts de la Société sont les suivants:

- a) assurer une diffusion aussi complète que possible d'informations concernant la discipline et la profession;
- b) faciliter les échanges entre les divers milieux francophones et aussi entre le milieu philosophique québécois et les autres milieux intellectuels et académiques;
- c) favoriser les études philosophiques par la discussion, la recherche et les publications;
- d) assumer le rôle de porte-parole de la discipline et de la profession auprès des organismes gouvernementaux ou autres.

Art. 3 Le siège de la Société est situé à 2910 Boulevard Edouard-Montpetit, Montréal, Québec.

Chapitre II

Les membres de la Société.

Art. 4 Membres ordinaires:

- a) les personnes qui détiennent un diplôme de baccalauréat avec majeure, baccalauréat spécialisé, licence, maîtrise ou doctorat en philosophie;

- b) les étudiants régulièrement inscrits à un programme universitaire conduisant à un diplôme de baccalauréat avec majeure, baccalauréat spécialisé, licence, maîtrise ou doctorat en philosophie;
- c) les personnes qui ne satisfont pas aux conditions énumérées en a) ou en b) ci-haut, mais dont la candidature est approuvée par le Conseil d'administration.

Art. 5 Membres associés:

Les personnes intéressées aux buts de la Société. Ces membres ont droit de vote à l'Assemblée générale, mais ne peuvent occuper de poste dans la Société.

Art. 6 Membres institutionnels:

Toute faculté ou département d'une institution d'enseignement universitaire ou collégial, tout groupe, cercle, société ou centre de recherche qui est intéressé aux buts de la Société. Ces membres seront invités à s'associer aux opérations d'information et de recrutement de la S.P.Q. En outre, par rapport aux groupes non-membres, leurs projets seront considérés en priorité quand il s'agira d'organiser des activités conjointes ou de préparer des publications.

Art. 7 Membres honoraires:

Le titre de membre honoraire peut être offert à d'éminentes personnalités par décision de l'Assemblée générale.

Art. 8 Une demande d'admission peut être faite en tout temps au siège de la Société.

Art. 9 Pour devenir et rester membre de la Société, il faut remplir les conditions prévues à l'un ou l'autre des articles 4 à 7 des présents Statuts, et payer la cotisation annuelle proposée par le Conseil d'administration et approuvée par l'Assemblée générale. Seuls les membres honoraires ne paient pas de cotisation.

Chapitre III

L'Assemblée générale de la Société.

Art. 10 L'Assemblée générale de la Société comprend les membres de toutes catégories. Tout membre institutionnel peut s'y faire représenter par une personne, avec droit de vote. Si cette

personne est aussi membre de la Société à titre personnel, elle n'a droit qu'à un seul vote.

- Art. 11 La Société tient une Assemblée générale régulière une fois par année, à une date et en un lieu déterminés par le Conseil d'administration. Le président de la Société convoque tous les membres par écrit à cette Assemblée, au moins trente jours avant la date où elle doit avoir lieu.
- Art. 12 Le président de la Société peut en tout temps convoquer les membres à une Assemblée générale spéciale, par avis écrit et expédié au moins trente jours avant la date prévue pour la tenue de cette assemblée. Le président est obligé de convoquer une telle assemblée si au moins 15% des membres de la Société signent une demande à cet effet. En pareil cas, la convocation doit être expédiée aux membres dans les sept jours qui suivent la réception par le président de la dite demande, et l'assemblée doit avoir lieu entre le quatorzième et le quarantième jour qui suivent la date d'expédition de la convocation.
- Art. 13 Trente membres ordinaires et institutionnels présents forment le quorum de l'Assemblée générale.
- Art. 14 Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des voix des membres présents. Le président d'assemblée ne vote qu'en cas de partage égal des voix.
- Art. 15 La compétence de l'Assemblée générale s'étend à toutes les questions relatives aux activités de la Société, en particulier:
- a) elle élit les membres du Bureau de direction;
 - b) elle élit les représentants régionaux au Conseil d'administration;
 - c) elle accepte ou rejette les propositions qui lui sont faites en vue de modifier les présents Statuts;
 - d) elle établit le budget de la Société et assure la vérification de la gestion antérieure;
 - e) elle nomme les membres honoraires;
 - f) elle fixe le montant de la cotisation annuelle, sur proposition du Conseil d'administration.

Chapitre IV

Le Conseil d'administration de la Société.

Art. 16 Le Conseil d'administration de la Société est composé de membres ordinaires, et de la façon suivante:

- a) les membres du Bureau de direction
- b) des représentants régionaux élus par l'Assemblée générale et répartis de la façon suivante:

Acadie: 1 représentant

Est du Québec et Côte Nord: 1 représentant

Québec: 2 représentants

Saguenay et Lac-St-Jean: 1 représentant

Estrie: 2 représentants

Mauricie et Bois-Francs: 2 représentants

Montréal: 4 représentants

Outaouais et Nord-Ouest: 2 représentants

- c) le président sortant, le directeur du Bulletin de la Société, les directeur et directeur-adjoint de la revue Philosophiques, les archiviste et archiviste-adjoint, les présidents des comités permanents de la Société.

Art. 17 Les représentants régionaux sont élus au Conseil d'administration pour une période de deux ans. Ils sont rééligibles au même poste pour une seule période consécutive de deux ans.

Art. 18 Au cas où un membre quitte le Conseil d'administration, le président nomme un remplaçant après consultation avec le Conseil. Passée cette suppléance, le conseiller choisi est éligible au Conseil.

Art. 19 Le président de la Société convoque normalement les réunions du Conseil d'administration par avis écrit expédié à tous ses membres au moins sept jours avant la date prévue pour la réunion. En cas d'urgence, il peut convoquer une réunion par téléphone ou autrement, et dans un délai plus court. Le président est obligé de convoquer une réunion du Conseil d'administration sur demande écrite et signée par une majorité des membres du Conseil. En pareil cas, la convocation doit être expédiée dans les sept jours qui suivent la réception par le président de la dite demande, et la réunion doit avoir lieu entre le dixième et le trentième jour qui suivent la date d'expédition de la convocation.

- Art. 20 Le quorum des assemblées du Conseil d'administration est constitué par la moitié (50%) de toutes les personnes mentionnées aux paragraphes a) et b) de l'article 16 ci-dessus. A défaut de quorum lors d'une assemblée dûment convoquée, les personnes présentes et mentionnées aux paragraphes a) et b) dudit article 16 constitueront le quorum de l'Assemblée suivante dûment convoquée.
- Art. 21 Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix des membres présents. Le président d'assemblée ne vote qu'en cas de partage égal des voix.
- Art. 22 Le Conseil d'administration dirige les travaux de la Société conformément aux présents Statuts. En particulier:
- a) il recueille les vœux des membres et étudie les moyens d'en assurer la réalisation;
 - b) il fait des ententes au nom de la Société et en administre toutes les opérations financières;
 - c) il surveille l'exécution des travaux inscrits au programme des réunions de l'Assemblée générale et au programme des comités;
 - d) il forme le comité de nomination ainsi que tout comité ad hoc qu'il juge nécessaire, et il s'assure de la réalisation de leurs mandats;
 - e) il propose à l'Assemblée générale les modifications au montant de la cotisation annuelle.

Chapitre V

Le Bureau de la direction de la Société.

- Art. 23 Le bureau de direction de la Société est composé d'un président, d'un premier et d'un deuxième vice-présidents, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier-adjoint, tous membres ordinaires de la Société.
- Art. 24 Tous les membres du Bureau de direction sont élus pour deux ans. Leur mandat est renouvelable une seule fois de façon consécutive, sauf celui du président qui, à la fin de son mandat, devient membre du Conseil d'administration pour deux ans. Tous sont élus par l'Assemblée générale à partir des candidatures soumises par le comité de nomination, et aussi par des membres de la Société présents à l'Assemblée générale.

- Art. 25 Le président de la Société convoque normalement les réunions du Bureau de direction par un avis écrit expédié à tous les membres au moins sept jours avant la date prévue pour la réunion. En cas d'urgence, cependant, le président peut faire la convocation par téléphone ou autrement, et dans un délai plus court.
- Art. 26 Une majorité des membres du Bureau de direction constitue le quorum de ses réunions.
- Art. 27 Les décisions du Bureau de direction sont prises à la majorité des voix des membres présents. Le président d'assemblée ne vote qu'en cas de partage égal des voix.
- Art. 28 Les procès-verbaux des réunions du Bureau de direction sont envoyés à tous les membres du Conseil d'administration.
- Art. 29 Le Bureau de direction administre les affaires courantes de la Société, et exécute les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il peut faire à ces deux organismes des recommandations sur toute matière. Le Conseil d'administration peut lui déléguer certains de ses pouvoirs.
- Art. 30 Le président de la Société:
- a) convoque les réunions de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau de direction, et en rédige les ordres du jour;
 - b) peut à son gré présider d'office les réunions des trois organismes mentionnés en a), ou demander aux membres présents de désigner une autre personne comme président d'assemblée;
 - c) représente la Société ou la fait représenter dans tous les cas où les activités de la Société l'exigent;
 - d) veille à l'exécution des décisions de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau de direction;
 - e) signe les contrats et ententes faits au nom de la Société avec l'autorisation du Conseil d'administration;
 - f) présente à l'Assemblée générale régulière un rapport annuel sur l'état de la Société et sur ses activités.
- Art. 31 Les deux vice-présidents de la Société assistent le président. En cas d'empêchement de ce dernier, le premier ou le second vice-président, dans l'ordre, le remplace.

Art. 32 Le secrétaire et le secrétaire-adjoint de la Société:

- a) dressent les procès-verbaux des réunions de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau de direction;
- b) s'occupent de la correspondance des trois organismes mentionnés en a);
- c) reçoivent les demandes d'admission des nouveaux membres.

Art. 33 Le trésorier et le trésorier-adjoint de la Société:

- a) reçoivent les cotisations des membres;
- b) dressent la liste des membres en règle de la Société;
- c) veillent à ce que les comptes dus ou les montants à percevoir soient payés dans les délais;
- d) présentent à l'Assemblée générale régulière un rapport annuel sur l'état financier de la Société, en y joignant le rapport sur l'acte de vérification des livres de la Société.

Art. 34 Le président, le secrétaire et le trésorier sont autorisés à signer les chèques de la Société. Chaque chèque doit porter deux signatures autorisées, dont celle du trésorier.

Chapitre VI

Divers

Art. 35 L'exercice financier de la Société va du 1er janvier au 31 décembre d'une même année civile.

Art. 36 La vérification des livres de la Société doit être faite à la fin de chaque année fiscale, selon des modalités fixées par le Conseil d'administration.

Art. 37 Aucun membre de la Société ne peut être rémunéré pour les services rendus à la Société.

Art. 38 Deux membres ordinaires sont nommés, par le Conseil d'administration, archiviste et archiviste-adjoint de la Société. Ils sont membres d'office du Conseil et ils ont pour fonction:

- a) de conserver tous les documents officiels de tous les organismes ou comités de la Société;
- b) de rendre ces documents disponibles pour consultation;

Art. 39 Toute proposition d'amendement aux présents Statuts doit être communiquée par écrit à tous les membres de la Société au moins trente jours avant l'Assemblée générale où on prévoit la discuter et la mettre aux voix. Tout changement aux présents Statuts doit être adopté par une majorité des deux tiers des membres présents à l'Assemblée générale.

RAPPORT DU CEPH

Présenté à l'Assemblée générale
du 15 mai 1980

Cette année les membres du comité CEPH* ont été: J. Ayoub, G. Boudrias, R. Bélanger, L. Boyer, R. Hébert, L. Marcil-Lacoste, A. Lallier, G. Leroux, Ph. Ranger, Chantal Saint-Jarre. Le comité a tenu onze réunions. Trois faits nouveaux relatifs à l'organisation matérielle du travail du comité sont à noter: l'établissement d'une liste des documents ayant circulé en comité; la rédaction de procès-verbaux des réunions; le dépôt des documents et des procès-verbaux du CEPH au Centre de documentation du département de philosophie de l'U.Q.A.M. (qui a offert gracieusement au Comité deux tiroirs) pour consultation auprès des intéressés. Enfin, soit dit en passant, le CEPH a maintenant pour sa correspondance un papier à en-tête. Le travail du comité s'est organisé autour de deux thèmes solidaires:

- a) les objectifs de l'enseignement philosophique au collégial. Sur cette question, le résultat le plus visible du travail du CEPH en est la lettre au comité d'experts formé par la D.G.E.C. Elle est annexée à ce rapport.
- b) le statut de l'enseignement de la philosophie. Sur cette question le comité a monté et continue de monter un dossier (histoire de la coordination provinciale; rapports officiels et para-officiels sur l'enseignement de la philosophie; enquêtes du c.i.p.; rapports et documents de congrès sur l'enseignement de la philosophie ou d'expériences pédagogiques telle par exemple l'entreprise Lipman) et est intervenu à plusieurs reprises (cf. le Bulletin) sur lois, projets, débats reliés à cette question.

Enfin Monsieur R. Hébert a entretenu les membres du CEPH des grandes lignes d'un projet de production d'un livre, par le CEPH, qui comprendrait l'analyse des interférences entre stratégies politiques et institutionnelles relatives à la philosophie et à son enseignement, l'inscription de la philosophie dans la culture québécoise et enfin des contributions d'auteurs "extérieurs" à la philosophie (poètes, littérateurs...) sur la philosophie. Nous espérons que le prochain comité pourra mener à bien ce projet.

Josiane Ayoub

* Comité de la S.P.Q. sur l'enseignement de la philosophie

DOCUMENT

LETTRE DU CEPH AU COMITE D'EXPERTS SUR LA QUESTION DES OBJECTIFS
DE L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE AU COLLEGIAL. (AVRIL 1980)

Chers collègues,

Le CEPH, comité permanent de la S.P.Q. sur l'enseignement de la philosophie, a pour mandat général de "suivre les questions importantes du statut de la discipline dans les maisons d'enseignement et de la pratique pédagogique de la philosophie au Québec". Ce mandat recouvre, bien entendu, la question des objectifs de l'enseignement de la philosophie dans les collèges et le Comité s'est attaché, au cours des deux dernières années, à discuter ces objectifs en profondeur, à les confronter à la pratique dans les collèges par le moyen d'une enquête auprès des divers départements et à examiner la documentation relative au développement de cet enseignement depuis le Rapport Parent.

Vous comprendrez donc les motifs de notre démarche: notre groupe de travail non seulement prend au sérieux son mandat, qu'il tient à remplir le plus efficacement possible, mais il lui tient tout autant à coeur de favoriser et de développer l'originalité de l'enseignement de la philosophie au niveau collégial, ainsi que d'entretenir la vitalité et le dynamisme de cette pratique de la philosophie qui s'exerce avec un bonheur grandissant, de l'avis du récent Livre Blanc, depuis maintenant près de douze ans. Dans le cadre de notre mandat, il nous a semblé nécessaire de vous faire connaître notre point de vue sur la question des objectifs et notamment sur la façon d'exploiter les lieux privilégiés désignés par le Ministre dans le Livre Blanc, à savoir l'histoire de la philosophie et les principaux systèmes de valeur (Projet du Gouvernement, p. 109), dans le cas où vous les retiendriez comme pertinents.

De manière préalable, nous aimerions rappeler à votre Comité le fait important que constitue l'histoire de l'enseignement philosophique collégial au Québec. Cet enseignement remonte, par delà l'histoire des collèges classiques, aux origines françaises de la classe de philosophie terminale et au Ratio Studiorum (1547) des Jésuites. Le récent ouvrage du professeur Yvan Lamonde en retrace l'évolution avec beaucoup de perspicacité. (1) L'histoire de cet enseignement a une importance cruciale, dans la mesure où elle démontre notre rattachement à une tradition différente de la tradition anglo-saxonne des "Humanities". En effet, le rôle de la formation générale a été tenu au Québec par l'enseignement de la philosophie. Ceci explique l'importance concomitante d'un second facteur: l'enseignement de la philosophie correspond à une pratique structurée, étendue, fondée sur un grand nombre de programmes de formation universitaires, sur plusieurs sociétés et revues.

L'enseignement collégial de la philosophie depuis 1960 est intimement lié au développement de l'histoire de la philosophie au

Québec et son évolution est soumise à de nombreux facteurs qui en découlent. L'élaboration de plans-cadres, par exemple, a contribué à poser la question des objectifs de l'enseignement dans le contexte d'une insertion dans l'institution collégiale. L'analyse de cette évolution, esquissée ici et là, permet d'entrevoir un certain nombre de récurrences susceptibles d'éclairer l'avenir.

En second lieu, il importe de ne pas minimiser le fait que cet enseignement collégial de la philosophie est toujours demeuré l'enseignement d'une discipline qui possède sa problématique, son réseau institutionnel, ses programmes de formation, ses modes de publication et de diffusion. Dans l'enseignement collégial, la philosophie n'est encore devenue la servante de personne; elle n'a pas de rôle auxiliaire ou instrumental pour un autre savoir, mais constitue une forme autonome de connaissance. La formulation d'objectifs devrait donc essayer de ne pas assigner à la philosophie des fins qui ne lui appartiennent pas comme corps constitué de savoir, comme par exemple des buts moraux ou de "formation personnelle". Le rôle de la généralité ne saurait être réduit à celui de la moralité.

En troisième et dernier lieu, nous souhaitons qu'une formulation des objectifs de l'enseignement de la philosophie au collégial spécifie le rapport qu'entretient la philosophie comme discipline à ces objectifs. Si les objectifs auxquels on arrivera pourraient être atteints par un grand nombre de disciplines, il faudrait alors néanmoins préciser ceux qui ne peuvent être atteints que par le moyen de la discipline qu'est la philosophie, dans le contexte de la formation fondamentale.

Une fois rappelées ces questions de l'histoire, de l'autonomie et de la spécificité de la discipline, il nous semble utile de préciser en quel sens les deux vecteurs retenus par le document ministériel peuvent contribuer à la question des objectifs. Dans l'hypothèse, en effet, où ces vecteurs sont retenus, il nous semble que les objectifs théoriques devraient viser à:

- 1- assurer l'historisation des contenus (qu'il s'agisse de la problématique, des systèmes, des concepts et notions, du corpus des textes ou de thèmes); il faudrait veiller à ce que l'enseignement in situ l'origine et le développement, à montrer la dynamique qui les anime, à expliciter les contradictions qui travaillent la succession des positions philosophiques, ainsi que le rapport des positions philosophiques avec les enjeux sociaux, politiques, économiques, comme avec les positions religieuses, scientifiques, artistiques. L'appel à l'histoire de la philosophie n'a pas pour objet de produire un scepticisme, mais l'ayant produit de le dépasser. Il nous semble que l'histoire de la philosophie doit être reprise en vertu de son propre intérêt, sans la réduire aux fantasmes de la nomenclature des écoles et des tendances, aux schématisations des manuels ou à la réinterprétation par le moyen du dogme d'une école.
- 2- assumer la réflexion sur les valeurs de la culture de façon théorique et aporétique, et ce à partir des positions de l'étudiant. A l'objectif diachronique d'historisation des contenus, doit correspondre en effet un objectif de confrontation synchronique des systèmes de

valeurs actifs dans la culture. Ces systèmes ne constituent pas seulement des positions différentes donnant lieu à un exposé, mais des positions actives dans le contexte de la vie sociale, culturelle et politique. On ne saurait les réduire à des systèmes moraux, pas plus qu'on ne saurait réduire la philosophie à une entreprise d'édification. La fonction qui est ici à l'oeuvre est essentiellement une fonction critique. Chaque système de valeur possède sa logique propre, ce qui en fait une philosophie; c'est à l'apprentissage du rapport entre une position de valeur et la logique qui la sous-tend que l'enseignement de la philosophie au collégial devrait être voué.

Enfin, en ce qui a trait aux objectifs pédagogiques, il va de soi qu'il faudrait que ceux-ci permettent la perpétuation en même temps que l'évolution des fonctions et des méthodes spécifiques du philosophe mais sans oublier l'aspect pragmatique: que les instruments théoriques dont l'étudiant aura été équipé lui soient utiles face aux enjeux impliqués par sa situation dans la société québécoise; votre comité aura reconnu ici un point décisif de la formation philosophique: l'exercice de la dialectique entre théorie et situation pratique.

En effet nous ne croyons pas que le recours à la tradition philosophique, aux sciences humaines, à l'histoire des sciences, a pour but dans l'enseignement philosophique la transmission d'un savoir, par elle-même, mais avant tout la formation d'une compétence critique. La réflexion critique, l'interrogation personnelle, les capacités de juger sans indifférence comme sans dogmatisme sont les points de départ d'une transformation effective.

Veillez recevoir, chers collègues, nos meilleurs salutations.

Les membres du groupe CEPH:

Josiane Ayoub, U.Q.A.M.
 Rolland Bélanger, CEGEP Bois-de-Boulogne
 Luc Boyer, Etudiant de l'U.Q.A.M.
 Gilles Boudrias, CEGEP Sherbrooke
 Robert Hébert, CEGEP de Maisonneuve
 Alain Lallier, CEGEP Trois-Rivières
 Georges Leroux, U.Q.A.M.
 Louise Marcil-Lacoste, Un. de Montréal
 Philippe Ranger, CEGEP Vieux-Montréal
 Chantal Saint-Jarre, U.Q.A.M.

(1)- Yvan Lamonde: La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920), Hurtubise HMH, 1980.

DOCUMENTECHANGE DE LETTRES

(entre les responsables de la revue Philosophiques
et le ministre d'Etat au développement culturel)

Présentation

Depuis qu'elle a acquis la revue Philosophiques, la S.P.Q. éprouve, on le sait, quelque difficulté à financer ce périodique spécialisé. Les subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada s'avérant insuffisantes, les responsables de la Société songèrent, tout naturellement, à se tourner vers le Gouvernement du Québec. L'Université du Québec à Trois-Rivières, par la voix de son vice-recteur à l'enseignement et à la recherche M. Jacques Parent, accepta d'appuyer une demande de subvention adressée au programme d'aide aux revues scientifiques de la D.G.E.S. (Ministère de l'Education), mais, après une longue période d'attente, la S.P.Q. se heurtait, le 14 mai 1979, à un refus.

Les responsables de la revue décidèrent alors de s'adresser directement à M. Camille Laurin, ministre d'Etat au développement culturel. Nous publions ici, en premier lieu, la lettre de Mme Danièle Letocha qui occupait alors le poste de directeur-adjoint de Philosophiques. On trouvera ensuite une note du directeur de la revue, Guy Bouchard, intitulée "Un cas concret: la revue 'Philosophiques'", qui fut envoyée au ministre en même temps que la lettre de Mme Letocha. Finalement, on pourra lire la réponse du ministre, qui laisse entrevoir que les récriminations des responsables de Philosophiques ne sont peut-être pas tombées dans l'oreille d'un sourd.

Le Bulletin espère bien pouvoir, dans un avenir rapproché, informer les membres de la S.P.Q. de l'issue définitive du suspense dans lequel les laissera la lecture de ces trois documents.

C.P.

LETTRE NO 1

LETTRE DE MME DANIELE LETOCHA

AU MINISTRE CAMILLE LAURIN

Le 10 février 1980

Monsieur Camille Laurin
Ministre d'Etat au développement culturel
Hôtel du Gouvernement
Québec, P.Q.

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des discussions que suscite la problématique exposée dans le document Pour une politique québécoise de la recherche scientifique, je souhaiterais porter à votre attention les difficultés que rencontre la revue Philosophiques à cause de l'échec de notre demande de subvention auprès de l'Etat québécois.

Pour situer brièvement la revue (dont un exemplaire accompagne cette lettre), il est utile de mentionner qu'en Amérique du Nord, c'est la seule publication de recherche universitaire dans le domaine philosophique rédigée exclusivement en français. Philosophiques est la revue officielle de la Société de philosophie du Québec et, à ce titre, elle s'adresse aux chercheurs pour faire état des travaux qui se font ici et présenter des comptes rendus, dont ceux des ouvrages spécialisés publiés au Québec et par des auteurs québécois à l'étranger. Sa fonction est précisément celle qui est définie dans le texte ministériel: "... les périodiques spécialisés constituent un pont indispensable entre les chercheurs" (p. 202). Le Conseil de recherche en humanités du Canada a classé Philosophiques dans la catégorie des périodiques de calibre international et lui renouvelle chaque année sa subvention. Or, cette somme n'est pas suffisante pour assurer les opérations normales et encore moins pour élargir la diffusion. En comptant le travail bénévole des membres du Comité de rédaction et la participation financière de la S.P.Q., la situation reste réellement précaire. Le déficit accumulé à cette date dépasse \$ 5800.00.

De son côté, l'Etat québécois a refusé à la revue la subvention demandée. Il me semble que les motifs invoqués pour justifier ce refus (tels que précisés dans les pages ci-jointes) se ramènent à un formalisme bureaucratique regrettable. Par ses finalités dans le champ de la recherche fondamentale, par sa représentativité, par

sa stabilité aussi, Philosophiques présente des garanties sérieuses de qualité (d'ailleurs reconnues par d'autres instances). Ainsi, d'une part, le "livre vert" dénonce l'emprise abusive des organismes fédéraux sur le développement de la recherche scientifique au Québec (pp. 44 à 49) et d'autre part, par des normes aveugles, il nous tient dans la mendicité. N'y a-t-il pas contradiction à dire que "Tout invite le gouvernement québécois à continuer son effort d'encouragement et de soutien et à inciter les directions de ces revues (savantes subventionnées) à préférer la concertation et le regroupement à la duplication et à la concurrence" (p. 202) tout en invoquant le fait que Philosophiques n'est pas rattachée à une institution universitaire particulière pour rejeter sa demande?

La Société de philosophie du Québec est précisément une société savante qui rassemble les chercheurs et les efforts: hors de cette structure, aucun département ne serait en mesure de produire isolément l'équivalent de cette revue. C'est pourquoi nous demandons que le Comité des revues scientifiques du Ministère de l'Éducation modifie sa politique, consulte la direction des périodiques spécialisés et se donne les moyens de répondre aux besoins réels du milieu.

Dans cette perspective concrète, je voudrais ajouter un élément qui n'apparaît pas dans le document ministériel. J'estime qu'on peut légitimement attendre de l'État québécois qu'il accorde une place à la culture savante dans ses représentations officielles à l'étranger. Les activités et productions scientifiques font partie intégrante de la vie québécoise. Dans cet esprit, j'ai écrit, il y a un an, à chacune des délégations du Québec pour leur présenter Philosophiques et leur demander de bien vouloir considérer l'opportunité d'une souscription. Aucun abonnement n'a encore été enregistré et je doute que les autres publications spécialisées aient un meilleur sort. Je me permets de déplorer ce fait. L'État refuse par là un appui (sérieux et bon marché) à la diffusion des travaux de la recherche québécoise dans un domaine où nous avons déjà rencontré quelque succès: plusieurs de nos abonnés sont à l'étranger.

Enfin, la question des banques informatisées (pp. 194 sqq) nous touche directement puisque, pour l'Amérique du Nord, le seul système où Philosophiques est répertorié se trouve à Bowling Green, U.S.A.

D'une manière générale, l'esprit, les données et les hypothèses de travail du document ministériel explorent les avenues d'une concertation ouverte et féconde. Le rôle de l'État ne peut être, en effet, de se substituer aux initiatives des chercheurs; il importe qu'il aille dans le sens de l'incitation, de la coordination et du soutien matériel. Connaissant votre souci de mesurer avec exactitude les difficultés quotidiennes de la recherche universitaire (pour avoir moi-même participé à un atelier sur cette question) j'ai voulu vous informer de la situation paradoxale où nous a placés un refus que personnellement, je n'accepte pas. Le Comité de rédaction de Philosophiques appuie mon intervention. Si ma collaboration peut être utile

dans une éventuelle redéfinition de la politique de subvention aux périodiques savants, veuillez croire que je suis à votre disposition.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Danièle Letocha
Pour le Comité de rédaction,
Revue Philosophiques

LETRE NO 2UN CAS CONCRET: LA REVUE "PHILOSOPHIQUES"

La revue "Philosophiques", lancée par la Faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa, était subventionnée par le Conseil des Arts du Canada. Mais lorsque la revue a été cédée à la Société de Philosophie du Québec (S.P.Q.), dont elle est devenue l'organe officiel, il est apparu normal à ses responsables qu'elle soit subventionnée au Québec.

Une première démarche entreprise en 1977 par M. Robert Nadeau, alors vice-président de la S.P.Q., auprès de M. Jean Ferron, laissa espérer que "Philosophiques" pourrait être subventionnée par le Ministère des Affaires Culturelles. Mais, une fois la demande faite, nous apprîmes que notre revue ne satisfaisait pas aux critères du Ministère: elle n'était pas assez "populaire".

Une seconde demande fut présentée pour 1978-1979, cette fois auprès de la DGES (Programme de subvention d'aide aux revues scientifiques). Mais, dans une lettre datée du 14 mai 1979, M. Yvan Cliche opposait une fin de non-recevoir à cette demande dans les termes suivants:

Je suis sensible aux arguments que vous présentez, mais il est indispensable qu'une revue soit rattachée à une université québécoise pour pouvoir bénéficier d'une subvention d'aide aux revues scientifiques, étant donné que les octrois provenant du programme F.C.A.C. ne peuvent être attribués qu'aux institutions universitaires ou autres organismes intégrés. Ceci implique, comme nous l'avons précisé dans la dernière version de notre brochure explicative, que l'université doit avoir engagé sa responsabilité quant à l'orientation du périodique et à sa viabilité financière.

Or, après vérification, il s'est avéré que la revue Philosophiques était sous l'entière responsabilité de la Société de philosophie du Québec.

Réponse surprenante, et pour plusieurs raisons.

- a) Avant que ne soit présentée la demande, M. Raymond Brouillet, président de la S.P.Q., s'était rendu personnellement à la DGES expliquer la situation de "Philosophiques", et la conclusion de cette rencontre avait été qu'une demande pouvait être présentée.

- b) Au moment de déposer la demande nous fûmes avisés que celle-ci devait être patronnée par une université. L'Université du Québec à Trois-Rivières accepta alors de servir de parrain à la revue, et la demande fut modifiée en conséquence.
- c) Le formulaire officiel de demande prévoit que l'organisme directement responsable de la publication est soit une institution, soit un groupe d'universitaires, soit une association scientifique: comment se fait-il, alors, qu'on ne retienne que les revues appartenant à des universités?
- d) Etre patronné par une université et appartenir à une université sont deux choses différentes. Demander à une revue de se faire patronner par une université, pour ensuite lui reprocher de ne pas appartenir à cette université, c'est transformer les exigences au gré des refus que l'on veut faire.
- e) L'obligation pour une revue d'appartenir à une université n'apparaissait pas telle quelle dans la brochure explicative pertinente lors de la demande; s'en rapprochait, mais de façon ambiguë, le paragraphe suivant, qui a trait aux nouvelles revues:

En outre, il est nécessaire que tout projet de nouvelle revue soit appuyé par une ou plusieurs universités qui accepteraient de contribuer financièrement et administrativement à sa rédaction (p. 6).

On pourrait faire valoir qu'une contribution financière et administrative, cela n'est pas synonyme d'"engage(r) sa responsabilité quant à l'orientation du périodique et à sa viabilité financière". Mais il y a, plus clair que cette distinction, le fait que "Philosophiques" n'était pas une nouvelle revue (elle existait depuis 1974) et qu'en conséquence ce critère ambigu ne s'y appliquait pas.

- f) Un autre paragraphe (p. 9) précise que les subventions sont attribuées aux universités qui les administrent au bénéfice des revues: mais rien ne s'opposait à ce que l'U.Q.T.R. servit ainsi d'agent d'administration. Ici encore, d'ailleurs, on ne peut torturer le passage pour lui faire dire que la revue doit appartenir à l'université en question.
- g) Dans la brochure explicative, en page 5, on peut lire:

Afin d'assurer la qualité et la continuité des publications subventionnées, chaque périodique doit être doté d'un comité de rédaction qui dirige la revue. Il importe que ces comités soient représentatifs de l'ensemble de la communauté scientifique du secteur concerné, particulièrement au sein du réseau universitaire québécois. Ce caractère pluraliste des périodiques permettra de servir une clientèle

assez large sans qu'il y ait une multiplication inutile des titres de revues.

On notera à ce propos que la formule de "Philosophiques" se prête mieux que toute autre à la réalisation de ces souhaits. Précisément parce qu'elle n'appartient pas à une université, "Philosophiques" a pu se doter d'un comité de rédaction qui reflète l'état de la philosophie au Québec, et non dans telle ou telle institution.

Guy Bouchard
Directeur
Revue Philosophiques

LETTRE NO 3

LETTRE DU MINISTRE CAMILLE LAURIN

A MME DANIELE LETOCHA

Le 12 mars 1980

Madame Danièle Letocha
Directeur-adjoint
Comité de rédaction
Revue Philosophiques
Editions Bellarmin
8100 Boul. St-Laurent
Montréal, P.Q.
H2P 2L9

Madame,

Votre lettre du 10 février, accompagnée d'une note de M. Guy Bouchard et d'un exemplaire de Philosophiques, attire mon attention sur les difficultés financières de la revue et, particulièrement, sur le rejet par la DGES de votre demande de subvention.

Les revues scientifiques de calibre international ne foisonnent pas au Québec et il serait regrettable que les activités de Philosophiques soient entravées par une interprétation restrictive des règles existantes. J'ai fait valoir vos arguments auprès du ministère de l'Éducation et j'ai demandé à mon sous-ministre, Monsieur Jean Martucci, de suivre ce dossier. J'espère qu'une solution sera trouvée promptement par les responsables de l'attribution des subventions aux périodiques scientifiques.

Je désire prendre occasion de cette lettre pour vous dire la haute estime dans laquelle je tiens votre revue. Dans la perspective d'une intensification des activités culturelles des délégations du Québec à travers le monde et dès qu'aura été révisée la politique de nos échanges culturels avec l'étranger, je compte attirer l'attention sur votre désir de trouver des abonnés parmi nos délégations.

Daignez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre d'Etat
au Développement culturel,

Camille Laurin, m.d.

CONTRIBUTION

ROLAND BARTHES, HELAS, POSTHUME...

Au moment où il accédait enfin à la tranquillité institutionnelle (il était membre du Collège de France depuis 1977), au moment où il devenait enfin l'écrivain qu'il s'était trop souvent empêché d'être, Roland Barthes nous a quittés, le 26 mars 1980. Une mort trop brutale pour cet être empli de délicatesse, une mort dont l'écho a vite été avalé par celui, plus puissant, qui s'est propagé pour marquer la fin du vieux maître Sartre.

Mais parlons un peu de celui qu'on appelait familièrement, depuis plusieurs années déjà, "R.B.". Revenons à l'album de famille: dans Roland Barthes par lui-même, quelques photos d'un enfant mince et mélancolique, cramponné à sa mère. C'est à Bayonne où il est né en 1915; un an plus tard, en 1916, son père mourait à la guerre. "Je commençais à marcher, Proust vivait encore et terminait la Recherche" (1). Sartre, lui, devait être installé dans la bibliothèque de son grand-père depuis un petit moment.

Une enfance presque pauvre, protestante, entourée de femmes. Puis ce furent Paris, les études classiques (à Louis-le-Grand et en Sorbonne) et la tuberculose. "Maladie indolore, inconsistante, maladie propre, sans odeurs, sans "ça"; elle n'avait d'autres marques que son temps, interminable, et le tabou social de la contagion; pour le reste, on était malade ou guéri, abstraitement, par un pur décret du médecin; et, tandis que les autres maladies désocialisent, la tuberculose, elle, vous projetait dans une petite société ethnographique qui tenait de la peuplade, du couvent et du phalanstère: rite, contraintes, protections" (2).

La maladie "abstraite" et la "petite société ethnographique": deux expériences déterminantes dans la structuration de la perception barthésienne du monde... Les nombreuses rechutes écartèrent Barthes de la scène historico-sociale officielle pendant un long moment: il ne vécut pas les déchirements causés par la guerre parmi ses contemporains intellectuels. Par contre, au sanatorium, il eût le loisir de se saouler de lecture: de là est issu le Michelet; là ont pris racine les premières réflexions sur le théâtre et la littérature.

1947, c'est la convalescence à Paris et la parution du premier "vrai texte", "Le degré zéro de l'écriture", dans Combat. L'accueil est très favorable. On voit poindre dans ce très beau texte une nouvelle conception de la critique: "un ordre sacré des signes écrits pose la Littérature comme une institution et tend évidemment à l'abstraire de l'Histoire (...) or c'est là où l'Histoire est refusée qu'elle agit le plus clairement; il est donc possible de tracer une histoire du langage littéraire qui n'est ni l'histoire de la langue, ni celle des styles,

mais seulement celle des signes de la Littérature (...)" (3). Est donc inaugurée ici une lecture immanente du texte littéraire et, du même coup, une polémique qui mettra en scène de furieux protagonistes: en 1966, dans Critique et Vérité, Barthes dressera un bilan exaspéré de cette guerre livrée aux partisans du "vraisemblable".

Michelet par lui-même et Sur Racine paraissent respectivement en 1954 et 1963. Entretemps, en 1954, c'est l'éblouissement devant les performances du Berliner Ensemble à Paris; c'est irrémédiable, Brecht sera à jamais le pilier stratégique de R.B.

Mais le second éclat de taille aura été Mythologies, publié en 1957, cinq ans après que les premiers petits textes qui en forment la première partie aient paru dans Esprit, Lettres Nouvelles ou France-Observateur. Les Mythologies ont connu, chose somme toute peu courante, à la fois un succès populaire et un succès universitaire. Brillantes, drôles, ramassées, toujours justes, les mythologies laissent galoper l'intuition pendant que la théorie s'essouffle à la rattrapper et à tenter de s'accorder à son allure.

Une petite pause méthodologique s'impose; R.B. prend le temps de s'abreuver à la source linguistique, du bout des lèvres: Saussure, Benveniste, Brøndal, Jakobson, Hjelmslev, quelques formalistes. Cela donne, en 1964, Eléments de sémiologie et, disséminés, quelques articles importants: "Le message photographique" (4), "Rhétorique de l'image" (5), "Introduction à l'analyse structurale des récits" (6), pour ne citer que ceux-ci. Car, il faut bien le dire, R.B. a commis d'innombrables articles, préfacé de nombreux ouvrages et participé à plusieurs recueils collectifs: "peu importait alors de faire des livres, j'avais le temps" (7). Un bon nombre de ces courts textes seront réunis en 1964 dans les Essais critiques et en 1972 dans les Nouveaux Essais critiques.

Avec Eléments de sémiologie, R.B. fait véritablement son entrée dans le monde structuraliste. Ces prolégomènes sémiologiques sont vite suivis, en 1967, du fameux (mais trop peu lu) Système de la Mode. "Rêve (euphorique) de scientificité" (8), dira R.B. en parlant de cette période en 1971; "petit délire scientifique" (9), raillera-t-il en 1975. La sémiologie barthésienne aura eu de nombreux mérites dont le moindre n'est pas la présence continuelle d'un mordant, d'une causticité qui n'épargne pas même son auteur. La "vigilance auto-critique" (10) aura été un leitmotiv de l'oeuvre; elle prend le plus souvent la figure d'une méfiance envers les métalangages. Nul n'aura été si peu dupe de l'objectivité scientifique et des prétentions de ce qu'il appelle la Doxa, quoi qu'on ait pu en penser.

"Comme un clou chasse l'autre, dit-on, une perversion chasse une névrose" (11). Côté névrose, un petit saut de travers, en 1971, avec Sade, Fourier, Loyola. Puis, c'est le Texte, Le Plaisir du Texte (1973). A vrai dire, ce plaisir s'était déjà manifesté en 1971, dans un cadre de pure gratuité, avec L'Empire des Signes (12), un livre débordant de Wa, d'harmonie, d'une "Certaine économie orientale du désir".

L'espace clos du séminaire, lieu de circulation du désir si cher à Barthes, devient le laboratoire de cette alchimie: cela donne en 1970, S/Z et en 1977, les incomparables Fragments d'un discours amoureux.

Fragments. Voilà l'achèvement de l'écriture barthésienne, le mode final d'élection qui nous donnera encore, en 1975, Roland Barthes par lui-même et, tout récemment, La chambre claire, un essai sur la photographie.

L'écriture barthésienne, fine, subtile, délicate, maniérée même selon d'aucuns, atteint presque, à ce moment, la transparence. L'hédoniste renonce à "l'écriture-travail"; le perfectionniste résiste à la tentation de l'agraphie, dont on sent parfois la présence latente. Ce qui sauve l'écriture barthésienne et lui donne ses plus beaux moments de jaillissement, c'est la fascination du visuel. "J'ai une maladie, dit-il, je vois le langage" (13).

D'où la nécessité, pour le lire, d'admettre fondamentalement que toute son oeuvre repose sur une thèse poétique, une thèse utopique (14). Nécessité aussi de reconnaître qu'elle demeure toujours hantée par des tentations obsessionnelles: la moralité du signe, le politique (en tant que stratégie mouvante plutôt qu'en termes d'engagement partisan), la fascination pour le symbolique, l'ambivalence face au Père Théorique. Pour parler de son attitude globale, R.B. privilégie l'image de la spirale. Ainsi, il aura été moins un homme de la Systématique Absolue (l'arme absolue!) qu'un homme de projets, en déplacement continu (15), un amoureux du néologisme essayant sans cesse d'envisager de nouvelles ponctuations du réel. L'errance de ce bohème de la théorie est bien exprimée dans ce fragment, "La chambre d'échos", dans lequel Barthes parle de lui-même à la troisième personne:

La chambre d'échos

Par rapport aux systèmes qui l'entourent, qu'est-il? Plutôt une chambre d'échos: il reproduit mal les pensées, il suit les mots; il rend visite, c'est-à-dire hommage, aux vocabulaires, il invoque les notions, il les repère sous un nom; il se sert de ce nom comme d'un emblème (pratiquant ainsi une sorte d'idéographie philosophique) et cet emblème le dispense d'approfondir le système dont il est le signifiant (qui simplement lui fait signe). Venu de la psychanalyse et semblant y rester, "transfert", cependant, quitte allègrement la situation oedipéenne. Lacanien, "imaginaire" s'étend jusqu'aux confins de l'"amour-propre" classique. La "mauvaise foi" sort du système sartrien pour rejoindre la critique mythologique. "Bourgeois" reçoit toute la charge marxiste, mais déborde sans cesse vers l'esthétique et l'éthique. De la sorte, sans doute, les mots se transportent, les systèmes communiquent, la modernité est essayée (comme on essaye tous les boutons d'un poste de radio dont on ne connaît pas le maniement), mais l'intertexte qui est ainsi créé est à la lettre superficiel: on adhère libéralement: le nom (philosophique, psychanalytique, politique, scientifique) garde avec son système d'origine un cordon qui n'est pas coupé mais qui reste: tenace et flottant. La raison de cela est sans doute qu'on ne peut en même temps approfondir et désirer un mot: chez lui, le désir du mot l'emporte,

mais de ce plaisir fait partie une sorte de vibration doctrinale (16).

L'horreur de la doctrine mène à une suspicion intégrale vis-à-vis le langage: "un idiome se définit moins par ce qu'il permet de dire, que par ce qu'il oblige à dire", nous rappelle-t-il dans sa Leçon. C'est pourquoi "il ne reste (...) qu'à tricher avec la langue, qu'à tricher la langue" (17). Voilà le programme qu'il nous a laissé s'interrogeant, quant à lui, sur la pertinence d'une éventuelle publication de son journal (18).

La fin de la Leçon ne peut que nous emplir de tristesse. Se remémorant une relecture de La Montagne magique de Thomas Mann, il dit:

"Je me suis alors aperçu avec stupéfaction (seules les évidences peuvent stupéfier) que mon propre corps était historique (...) mon corps est bien plus vieux que moi, comme si nous gardions toujours l'âge des peurs sociales auxquelles, par le hasard de la vie, nous avons touché. Si donc je veux vivre, je dois oublier que mon corps est historique, je dois me jeter dans l'illusion que je suis contemporain des jeunes corps présents, et non de mon propre corps, passé. Bref, périodiquement, je dois renaître, me faire plus jeune que je ne suis. A cinquante et un ans, Michelet commençait sa vita nuova: nouvelle oeuvre, nouvel amour. Plus âgé que lui (on comprend que ce parallèle est d'affection), j'entre moi aussi dans une vita nuova, marquée aujourd'hui par ce lieu nouveau, cette hospitalité nouvelle. J'entreprends donc de me laisser porter par la force de toute vie vivante: l'oubli. Il est un âge où l'on enseigne ce que l'on sait; mais il en vient ensuite un autre où l'on enseigne ce que l'on ne sait pas: cela s'appelle chercher. Vient peut-être maintenant l'âge d'une autre expérience: celle de désapprendre, de laisser travailler le remaniement imprévisible que l'oubli impose à la sédimentation des savoirs, des cultures, des croyances que l'on a traversés. Cette expérience a, je crois, un nom illustre et démodé, que j'oserai prendre ici sans complexe, au carrefour même de son étymologie: Sapientia: nul pouvoir, un peu de savoir, un peu de sagesse, et le plus de saveur possible" (19).

Nous ne saurons jamais ce que nous avons perdu...

* * *

Pour qui voudrait replonger dans Barthes, on retrouve des bibliographies assez élaborées de son oeuvre dans Tel Quel no 47 et dans l'essai de Stephen Heath, Vertige du déplacement. Quelques revues ont déjà consacré un numéro spécial à Barthes. Ce sont: Tel Quel, no 47, automne 1971; L'Arc, no 56, 1974 et le Magazine Littéraire, no 97, février 1975.

Enfin, pour qui aimerait le voir (!)..., il fait une brève apparition dans le film (au demeurant plutôt mauvais) Les soeurs Brontë.

1er juin 1980

Denise Pelletier

NOTES

- (1) Roland Barthes par lui-même, p. 27.
- (2) Ibid., p. 39.
- (3) Degré Zéro de l'écriture, Introduction, p. 9.
- (4) Communications I, 1961.
- (5) Communications 4, 1964.
- (6) Communications 8, 1966.
- (7) "Réponses", Tel Quel no 47, p. 97.
- (8) Ibid.
- (9) Roland Barthes par lui-même, p. 148.
- (10) Le mot est de Sollers.
- (11) Roland Barthes par lui-même, p. 148.
- (12) Qui vient d'être réédité dans la petite collection "Champs" de Flammarion.
- (13) Roland Barthes par lui-même, p. 164.
- (14) Annette Lavers, "En traduisant Barthes", Tel Quel no 47, pp. 117-118.
- (15) L'essai de Stephen Heath, Vertige du Déplacement (Paris, Fayard, 1974), traduit bien ce perpétuel "emportement ailleurs".
- (16) Roland Barthes par lui-même, p. 78.
- (17) Leçon, Paris, Seuil, 1977, pp. 12-16.
- (18) "Délibération", Tel Quel no 82, hiver 1979, pp. 8-18.
- (19) Leçon, pp. 44-46.

CONTRIBUTIONSUR NICOS POULANTZAS

"L'intellectuel a très peu d'influence politique en raison de la méfiance profonde des masses populaires à l'égard de l'intelligentsia française qui, de tous temps, a été choyée par la bourgeoisie. Il y a peu, les intellectuels étaient légitimés ou reconnus par l'université. Aujourd'hui, ils le sont seulement par l'édition ou les dîners en ville". Nicos Poulantzas (1)

"Et moi, qui parlais encore avec lui il y a quelques heures à peine, je veux dire, parce que je marche sur une autre route, qu'il n'appartient pas qu'à ses amis et que son nom restera présent dans la pensée et dans l'histoire de tous ceux qui croient que la connaissance doit être une force de libération".
Alain Touraine (2)

Notice biographique et bibliographique

Le mercredi 3 octobre 1979, à Paris, le sociologue et philosophe marxiste Nicos Poulantzas, à l'âge de 43 ans, se suicidait: la radicalité de cet acte ne peut que décontenancer, déconcerter, et l'intimité dont il relève nous interdit toute tentative, a priori vouée à l'échec, de l'interpréter, d'en saisir les mécanismes, bref d'en comprendre les pourquoi et pour-quoi; et il s'avèrerait encore plus malséant, à partir d'une moralité débilite, de juger, de jauger la valeur et la pertinence existentielle d'un tel geste: face à celui-ci, le silence s'impose et nous nous refusons à sombrer dans ces formes d'indécences, par trop répandues, insuffisamment dénoncées et malheureusement non interdites -- mais peut-il en être autrement?

Cependant, et au moment où l'on peut déjà voir poindre à l'horizon une inflation textuelle concernant Nicos Poulantzas -- "le grec", comme il aimait tant se l'entendre dire --, à la veille de l'émergence d'une vaste littérature à son sujet, où il sera commenté, critiqué et déformé, comme cela convient à un auteur d'une telle envergure et avec plus ou moins de succès, obligation nous est faite de présenter, en s'abstenant de toute critique, les indispensables balises, les repères

théoriques que la lecture de son oeuvre requiert, d'autant plus que l'impact de celle-ci, à l'évidence, ira croissant et vaudra à son auteur une place privilégiée et enviée dans l'espace scientifico-politique de son époque.

*

*

*

Né à Athènes en 1936, il arriva en France en 1960. Membre du Parti communiste grec, militant anti-stalinien, il fut exilé politique de 1967 à 1974. Maître de conférences de sociologie à Paris VIII (Vincennes), où il jouissait de l'estime à la fois de ses étudiants et confrères, il était directeur de la collection "Politiques" aux Presses Universitaires de France et chargé d'enseignement en sciences sociales à l'École des Hautes Etudes. Auparavant, il a été, du fait de sa formation de juriste, assistant à la faculté de droit à l'École des Hautes Etudes ainsi que chercheur au Centre national de la recherche scientifique. Ses ouvrages furent traduits en plusieurs langues (allemand, anglais, espagnol, grec, japonais, italien, etc.), pénétrèrent partout à travers le monde, et tout récemment dans les universités américaines, ce qui n'est pas peu dire pour un auteur marxiste, et inspirèrent maintes recherches (3).

Après ses travaux sur la philosophie du droit (cf. Nature des choses et droit. Essai sur la dialectique du fait et de la valeur, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1965) et ses premiers articles dans Les Temps Modernes (65-66) sur le concept gramscien d'hégémonie, qui le firent connaître par un cercle restreint d'érudits et d'intellectuels, Nicos Poulantzas atteint la notoriété avec son ouvrage majeur qui, d'ici peu, se verra conféré par la communauté scientifique le statut de "classique", au sens strict et noble de cette expression, soit: Pouvoir politique et classes sociales (4), écrit d'orientation althussérienne qui fut exposé dans la cour de la Sorbonne occupée et qui visait, principalement, à reconstruire la théorie marxiste des classes (5), à penser l'autonomie relative de l'Etat et, enfin, à répondre à la question suivante: "pourquoi la bourgeoisie dispose-t-elle, pour sa domination politique, de cet appareil d'Etat tout à fait spécifique qu'est l'Etat capitaliste, cet Etat représentatif moderne, cet Etat national-populaire de classe?" (6) Par la suite, il se montra un auteur prolifique et publia avec régularité: en 1970, Fascisme et dictature (7), où il étudiait, avec une originalité et une force d'argumentation jamais égalées en ce domaine, le succès d'autrefois de ces dictatures; ensuite, il publia Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui (8), analyse des nouvelles formes d'assujettissement du salariat engendrées par les sociétés modernes et l'impérialisme néo-colonial; -- l'année suivante, dans La crise des dictatures (Portugal, Grèce, Espagne) (9), il étudia leur inévitable dissolution dans des formes démocratiques; -- et, enfin, il publia, événement fort attendu et avec impatience, son second ouvrage majeur, L'Etat, le pouvoir, le socialisme (10), essai où la polémique (II) est menée par un maître et où il rejette la dictature du prolétariat et défend l'eurocommunisme,

un "eurocommunisme de gauche" (12) pour être plus précis et à l'intérieur duquel il rompt définitivement et radicalement avec le courant inspiré par les travaux d'Althusser (13). Entretiens, il dirigea et publia dans sa collection un collectif, La crise de l'Etat (14), ayant pour but de "rassembler autour d'un même thème des personnes qui, dans leurs réflexions, s'inspirent de la théorie marxiste de l'Etat, même s'ils aboutissent à des points de vue politiquement divergents" (15), autre preuve de sa rare et estimable ouverture d'esprit qui suscita à son égard des sentiments amicaux chez tous ses collaborateurs et plusieurs de ses adversaires. Lors de sa brusque disparition, il consacrait tous ses efforts et déployait toutes ses énergies à des recherches sur l'évolution de l'Etat en Europe, la restructuration de l'idéologie dominante, la crise des Partis (16) et les risques menaçant la démocratie (17).

Mais au-delà des divers thèmes abordés, nonobstant les rectifications qui truffent son oeuvre et les ruptures théoriques et politiques qui jalonnent ses écrits, une même problématique unit toute son oeuvre et occupe une place stratégique dans celle-ci, et quelle problématique! : quelle est la relation entre les classes et l'Etat (18)? Dans les pages qui vont suivre, je tenterai, de façon succincte et précise, de présenter comment cette problématique fut appréhendée par Nicos Poulantzas: il s'agit, assurément, de la meilleure façon de s'introduire à son oeuvre (19); mais à cet avantage s'en ajoute un autre: ce faisant, j'aborderai, nécessairement, la question de l'eurocommunisme, question très actuelle et que nul ne peut ignorer.

*

*

*

A propos de l'autonomie relative de l'Etat

Le matérialisme historique (20), essentiellement et en tant que science de l'histoire (21), se singularise par sa méthode d'appréhension de la totalité sociale considérée comme un ensemble composé d'instances articulées entr'elles dialectiquement (22) et dont l'instance principale parce que déterminante est l'économique. A cet égard, un texte d'Engels, maintes fois cité et maintes fois déformé, est capital, on ne peut plus révélateur et important:

"(...) par conséquent, la structure économique de la société constitue chaque fois la base réelle qui permet, en dernière analyse, d'expliquer toute la superstructure des institutions juridiques et politiques, aussi bien que les idées religieuses et autres de chaque période historique" (23).

Mais cette topique (24), généralisation d'un modèle bien particulier, celui du capitalisme industriel (25), ne doit pas être interprétée mécaniquement, interprétation (26) qui va à l'encontre du matérialisme historique, surtout quand on se réfère à certains textes d'Engels, du vieil Engels méditant sur lui:

"(...) la situation économique est la base, mais les divers éléments de la superstructure (...) exercent également leur action sur le cours des luttes historiques et, dans beaucoup de cas, en déterminent de façon prépondérante la forme. Il y a interaction de tous ces facteurs au sein de laquelle le mouvement économique finit par se frayer un chemin comme une nécessité au travers d'une infinie multitude de contingences (...) Sinon, l'application de la théorie à n'importe quelle période historique serait, ma foi, plus facile que la réalisation d'une simple équation du premier degré" (27).

Ainsi, cette topique, en posant une autonomie relative des réalités superstructurelles, légitime un traitement spécifique de ces diverses instances: "Ces diverses instances, comme objets de recherche théorique, sont passibles d'un traitement scientifique spécifique" (28); cependant, cette théorie du juridico-politique, ou de l'Etat, légitime de droit, nous ne la trouvons pas, de fait, chez les fondateurs du matérialisme historique: "(...) Il faut tout d'abord constater (...) que ceux-ci (Marx, Engels, Lénine et Gramsci) n'ont pas spécifiquement traité, au niveau de la systématité théorique, la région du politique" (29); et Nicos Poulantzas a parfaitement raison: hormis la théorie génétique de l'Etat, circonscrite dans L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat d'Engels, il n'y a que des indications éparses dans Le 18 Brumaire de L. Bonaparte, Les luttes de classes en France, de Marx, ainsi que quelques oeuvres de Lénine, Engels et Gramsci, ce qui est insuffisant, quoiqu'essentiel et fondamental, pour fonder une théorie de l'Etat (30); conséquence: le projet de Nicos Poulantzas, qu'il reprend à Louis Althusser mais pour l'appliquer à un autre domaine, sera, tout en maintenant la détermination en dernière instance par l'économique, de démontrer l'autonomie relative de l'Etat, donc: de produire une théorie de l'Etat.

*

*

*

Dénonçons immédiatement un cliché fort répandu et présentant une caricature, vulgaire et vile, de la théorie marxiste de l'Etat: celle-ci n'a rien à voir, malgré le fait que certains textes à caractère politique des fondateurs du matérialisme historique le laissent entendre -- ils se sont expliqués: il fallait "tordre le bâton dans l'autre sens" -- et contrairement aux simplifications staliniennes, avec une conception instrumentaliste de l'Etat, celui-ci "étant considéré, dans sa nature, comme un simple instrument ou machine, manipulable à volonté par les classes dominantes, et dont le rapport de représentation avec les intérêts des classes dominantes serait dû à la "prise en main", ou à la "main basse", de ces classes sur cet instrument inerte" (31); et Nicos Poulantzas, qui ne cesse de dénoncer cette outrageuse réduction du marxisme, s'appuie, pour ce faire, sur des textes, hélas sciemment passés sous silence, des fondateurs du matérialisme historique: ainsi, sous le bonapartisme, qui avait littéralement traumatisé Marx au point où il y

consacra une exhaustive étude (32), "l'Etat semble être devenu complètement indépendant" (33); et l'on a pu assister à des révolutions dont le moteur fut l'Etat: ainsi, l'Empire allemand de Bismarck (34): l'Etat tsariste qui a engendré, selon Trotsky (35), le capitalisme en Russie: fortement centralisé, il devint "une organisation autocratique placée au-dessus de la société" (36).

L'explication que mirent de l'avant les fondateurs du matérialisme historique pour rendre compte de ces phénomènes était la suivante: l'Etat pouvait acquérir une autonomie lorsque les classes en présence s'affrontaient dans un rapport de force tel, que l'équilibre régnait, s'instaurait entre elles (37); et Engels a résumé ainsi cette thèse:

"Exceptionnellement, il se présente pourtant des périodes où les classes en lutte sont si près de s'équilibrer que le pouvoir de l'Etat, comme pseudo-médiateur, garde pour un temps une certaine indépendance vis-à-vis de l'une et de l'autre. Ainsi, la monarchie absolue du XVIII^e et du XIX^e siècle maintint la balance égale entre la noblesse et la bourgeoisie; ainsi, le bonapartisme du Premier et notamment celui du Second Empire français, faisant jouer le prolétariat contre la bourgeoisie, et la bourgeoisie contre le prolétariat. La nouvelle performance en la matière, où dominateurs et dominés font une figure également comique, c'est le nouvel Empire Allemand de nation bismarckienne: ici, capitalistes et travailleurs sont mis en balance les uns contre les autres, et sont également grugés pour le plus grand bien des hobereaux prussiens dépravés" (38).

Nicos Poulantzas juge cette explication insuffisante: l'autonomie relative de l'Etat découle fondamentalement de son rapport avec les classes et/ou fractions de classes dominantes (40); qui plus est, cette autonomie relative ne relève pas de l'exceptionnel, du conjoncturel, mais est un trait spécifique de l'Etat sous le mode de production capitaliste et entraîne une unité qui lui est propre (41); et ces caractéristiques proviennent de la structure de classe d'une formation capitaliste, autour de laquelle tournent toutes les analyses de Nicos Poulantzas.

*

*

*

Tout mode de production, qui "constitue un objet abstrait-formel qui n'existe pas, au sens fort, dans la réalité" (42), repose sur deux classes antagoniques parce qu'aux intérêts irréconciliables: ainsi, les deux classes fondamentales du mode de production capitaliste sont le prolétariat et la bourgeoisie; -- quant à la formation sociale, elle "constitue une unité complexe à dominante d'un certain mode de production sur les autres qui la composent" (43); conséquence: à l'intérieur de toute formation sociale, on retrouve, à côté des classes fondamentales relevant du mode de production dominant, une ou plusieurs classes relevant

Mais l'Etat (57) dans une formation sociale capitaliste n'en possède pas moins une autonomie relative qui découle de son insertion dans le procès objectif de la lutte des classes et du rôle qu'il joue face aux classes et/ou fractions de classe dominante: l'unité de l'Etat capitaliste repose sur un bloc au pouvoir (58) "composé de plusieurs fractions de classe bourgeoise (car la bourgeoisie est divisée en fractions de classe), auquel participent parfois des classes dominantes relevant d'autres modes de production, présents dans la formation sociale capitaliste: cas classique, encore actuellement, dans les pays dominés et dépendants, des grands propriétaires terriens" (59); et en ce sens, l'Etat est le lieu d'organisation des classes dominantes, repose donc sur un équilibre instable, parfois précaire, entre ses composantes (60), et qui est déterminé par la fraction hégémonique:

"Organisation, par le biais de l'Etat, de l'unité conflictuelle de l'alliance au pouvoir et de l'équilibre instable des compromis parmi ses composantes, ce qui se fait sous l'hégémonie et direction, dans le bloc, d'une de ses classes ou fractions, la classe ou fraction hégémonique" (61).

Ce rôle organisationnel de l'Etat rend obligatoire son autonomie relative: L'Etat doit être en mesure de mater telle ou telle fraction ou composante de ce bloc, de prendre ses distances face à tels ou tels intérêts particuliers:

"L'Etat peut remplir ce rôle d'organisation et d'unification de la bourgeoisie et du bloc au pouvoir dans la mesure où il détient une autonomie relative par rapport à telle ou telle fraction et composante de ce bloc, par rapport à tels ou tels intérêts particuliers" (62).

Et cette autonomie relative de l'Etat, qui se doit, je me répète à dessein, d'assurer la reproduction et la viabilité des rapports sociaux existants, est d'autant plus nécessaire que les classes dominées livrent, souvent et de plus en plus, des luttes acharnées:

"Les appareils d'Etat consacrent et reproduisent l'hégémonie en mettant en place un jeu (variable) de compromis provisoires entre le bloc au pouvoir et certaines classes dominées. Les appareils d'Etat organisent - unifient le bloc au pouvoir en désorganisant - divisant en permanence les classes dominées, en les polarisant vers le bloc au pouvoir et en court-circuitant leurs organisations politiques propres. L'autonomie relative de l'Etat à l'égard de telle ou telle fraction du bloc au pouvoir est également nécessaire à l'organisation de l'hégémonie, à long terme et d'ensemble, du bloc au pouvoir à l'égard des classes dominées, et ceci en imposant souvent au bloc au pouvoir, à telle ou telle de ses fractions, les compromis matériels indispensables à cette hégémonie" (63).

Cette autonomie relative de l'Etat, alliée aux transformations qu'il a subi depuis une quarantaine d'années et que Nicos Poulantzas a étudiées, l'ont amené à se rapprocher de l'eurocommunisme, à rejeter la dictature du prolétariat et à lui substituer ce qu'il appelle une "voie démocratique au socialisme", dont hélas il nous a peu entretenu.

*
* *

Pour une voie démocratique au socialisme

Pour les fondateurs du matérialisme historique, la dictature du prolétariat était la seule voie possible, le seul moyen pour le prolétariat et ses alliés d'édifier le socialisme; sa principale tâche: briser l'appareil d'Etat ou: révolutionner les rapports sociaux (64):

"Le passage du capitalisme au communisme ne peut évidemment manquer de fournir une grande abondance de formes politiques, mais leur essence sera nécessairement une: la dictature du prolétariat" (65).

Aujourd'hui encore, maints marxistes soutiennent que celle-ci est une nécessité indépassable pour effectuer la transition d'une société capitaliste à une société socialiste; et parmi ceux-ci, l'on remarque Etienne Balibar, un des principaux interlocuteurs -- l'expression "victime" serait plus juste -- de Nicos Poulantzas dans son dernier volume, Etienne Balibar qui, au lendemain de l'abandon de la notion de dictature du prolétariat au XXIIème Congrès du Parti communiste français écrit un ouvrage tentant de démontrer et de défendre le nécessaire recours à celle-ci:

"Si les thèses léninistes sont justes, et s'il ne s'agit pas d'une question de mots -- ce que personne, à vrai dire, ne croit plus --, la dictature du prolétariat est bien un concept qui fait corps avec toute la théorie marxiste de la lutte de classes et ne peut en être détaché sans que l'ensemble se trouve remis en cause. L'idée même de "dépassement" de la dictature du prolétariat dans l'histoire et la stratégie des partis communistes ne peut avoir aucun sens pour un marxiste. Car (...) la dictature du prolétariat n'est pas une méthode particulière, un modèle particulier ou une "voie de passage" particuliers au socialisme. C'est la tendance historique qui conduit du capitalisme au communisme à travers la transition socialiste, dans les conditions de l'impérialisme" (66).

Nicos Poulantzas s'oppose à cette thèse: d'une part, il soutient que si une théorie (scientifique) de l'Etat capitaliste est légitime, il ne saurait y avoir une théorie (scientifique) réglant les transformations de celle-ci, "concernant la transition d'un Etat à un autre, notamment le

passage de l'Etat capitaliste à l'Etat socialiste" (67); autrement dit: d'une théorie de l'Etat capitaliste on peut tirer des informations concernant les tâches en vue de révolutionner les rapports sociaux, les étapes à franchir et les visées déterminant le processus transitif, sans plus: il ne saurait être question d'en "extraire" un quelconque modèle:

"Une théorie de l'Etat capitaliste fournit des éléments importants concernant l'Etat de transition au socialisme. Mais ces éléments non seulement n'ont pas le même statut que la théorie de l'Etat capitaliste, mais détiennent un statut tout à fait particulier au sein même des propositions théoriques générales sur l'Etat. Ils ne sauraient constituer que des notions théorico-stratégiques à l'état pratique fonctionnant, certes, comme guides pour l'action mais au sens, tout au plus, de panneaux indicateurs. Il n'y a pas, il ne saurait y avoir de "modèle" possible d'un Etat de transition au socialisme, ni de modèle universel particularisable selon les cas concrets, ni de recettes infaillibles, théoriquement garantie, d'Etat de transition au socialisme, ne serait-ce que pour un pays donné" (68).

D'autre part, il faut tenir compte des modifications structurelles subies par l'Etat depuis une quarantaine d'années, à savoir: l'émergence de l'Etat bureaucratique interventionniste: l'Etat a investi la sphère économique: "ses fonctions économiques détiennent désormais, en raison du rôle actuel de l'Etat dans l'économie modifiant l'ensemble de l'espace, la place dominante au sein de l'Etat" (69), ce qui donne naissance à une nouvelle forme d'Etat, un étatisme autoritaire (70); et parmi les mesures prises par celui-ci, maintes sont favorables aux masses dominées: "L'Etat assume ainsi en permanence une série de mesures matérielles positives à l'égard des masses populaires, même si ces mesures constituent autant de concessions imposées par la lutte des classes dominées" (71); conséquence, et il s'agit là d'un des principaux points où Nicos Poulantzas rompt avec Louis Althusser le rôle de l'Etat ne peut être réduit au couple répression - idéologie (72), ou, si vous préférez, ne fonctionne pas uniquement sur le mode de la tromperie et de la botte au cul, ce que prouve -- ce n'est pas un paradoxe -- l'histoire du fascisme:

"(...) car saisir l'Etat par la répression et l'idéologie comme a pu le faire Althusser ne rend absolument pas compte de sa réalité. L'exemple du fascisme est éclairant à ce sujet. Mussolini et Hitler ont été obligés de prendre des mesures positives -- contre le chômage par ex. -- ce qui peut en partie expliquer l'adhésion des masses au fascisme. Il y a bien eu donc une positivité de l'Etat fasciste qui s'est exprimée dans la satisfaction de certains besoins matériels des masses. A partir du moment où l'on considère l'Etat avant tout comme un principe d'organisation, il y a toute une série de discours qui disent la vérité du pouvoir de classe et qui ont une fonction d'organisation des classes dominantes. L'Etat n'est jamais obligé de mentir" (73).

Enfin, l'autonomie relative de l'Etat, donc: de ses appareils, fait que ceux-ci puissent devenir à la fois l'enjeu et le lieu de la lutte des classes; et les appareils idéologiques d'Etat, du fait de leur situation spécifique dans le procès objectif de la lutte de classes, sont les plus susceptibles d'être influencés et investis soit par des classes et/ou fractions dominantes non hégémoniques, soit, dans certains cas et certaines conjonctures, par les classes et/ou fractions dominées, ou alors tout simplement les deux:

"Le cas est différent pour les appareils idéologiques d'Etat. Ils constituent en fait les appareils les plus susceptibles de concentrer, de façon efficace, le pouvoir des classes et fractions non hégémoniques: il sont à la fois le "refuge" privilégié de ces classes et fractions, et leur proie par excellence. Pouvoir d'autres classes et fractions qui, dans le cas de ces appareils, peuvent même ne pas être des alliés de la classe hégémonique, mais en lutte radicale contre celle-ci.

Ainsi, ces appareils constituent souvent, soit les derniers remparts d'un ancien pouvoir de classe -- Eglise pour la noblesse foncière -- soit les premières places fortes d'un nouveau pouvoir de classe -- écoles et édition pour la bourgeoisie avant la révolution française. Enfin, et surtout, la lutte des masses populaires non seulement traverse les appareils idéologiques -- ce qui est l'évidence même --, mais influe souvent, de façon privilégiée, sur certains de ces appareils, notamment sur ceux qui leur sont spécialement destinés: par exemple syndicats, partis de type social-démocrate, etc.

Bref, ce "jeu" du pouvoir de classe entre l'appareil d'Etat d'une part, les appareils idéologiques d'Etat de l'autre, dû à la lutte des classes, apparaît comme la cause essentielle, et comme un des effets, de l'autonomie relative des appareils idéologiques d'Etat" (74).

Tout ceci oblige à rejeter la dictature du prolétariat et pose un problème nouveau:

"Le problème historique nouveau qui se pose aujourd'hui à l'Europe est donc de transformer de l'intérieur l'Etat, tout en déployant des formes et des réseaux de démocratie directe. Il s'agit principalement d'un problème d'articulation de ces deux formes de lutte" (75).

Ce ralliement de Nicos Poulantzas à l'eurocommunisme, qui prend une forme originale, s'est traduit, théoriquement, par une rupture qui stupéfie par sa radicalité: Nicos Poulantzas n'a pu ce faire qu'à la condition de rejeter la topique, qui est le fondement théorique du matérialisme historique:

"(...) l'image constructiviste de la "base" et de la "superstructure", à usage purement descriptif permettant de visualiser en quelque sorte le rôle déterminant de l'économique, non seulement ne peut convenir à une représentation correcte de l'articulation de la réalité sociale et, partant, de ce rôle déterminant, mais s'est même révélée, à la longue, et à plus d'un titre, désastreuse. On a sans doute tout à gagner à ne pas s'y fier: pour ma part, cela fait longtemps que je ne l'emploie plus dans l'analyse de l'Etat" (76).

*

*

*

Ruptures théoriques et politiques

La question de la voie démocratique au socialisme, nécessairement, s'articule sur deux expériences historiques dissemblables, toutes deux à éviter: celle de la social-démocratie et celle du socialisme des pays de l'Est; et ces expériences sont à rejeter car, au-delà de leurs différences, elles ont un fond commun: "l'étatisme et la méfiance profonde à l'égard des initiatives des masses populaires, bref la suspicion à l'égard des exigences démocratiques" (77): le socialisme à venir sera en rupture, et non en continuité, avec le passé.

Rupture envers Lénine et son mythe de la destruction des appareils d'Etat; plus précisément: le reproche que formule Nicos Poulantzas à l'égard de celui-ci, et qu'il reprend à Rosa Luxembourg, c'est d'avoir tellement méprisé les institutions démocratiques bourgeoises qu'il a voulu les remplacer uniquement par une démocratie "à la base", ce qui, nécessairement, devait aboutir au totalitarisme:

"(...) ce que Rosa reproche à Lénine, ce n'est pas sa négligence ou son mépris à l'égard de la démocratie directe à la base, c'est très exactement le contraire: à savoir qu'il s'est exclusivement appuyé sur cette dernière (exclusivement, car pour Rosa la démocratie conseilliste reste toujours essentielle) en éliminant purement et simplement la démocratie représentative, lors notamment du renvoi de l'Assemblée Constituante, élue sous le gouvernement bolchevique, au profit des seuls soviets. Il faut relire La Révolution russe dont je ne cite qu'un seul passage: 'En niant les corps représentatifs surgis des élections populaires générales, Lénine et Trotsky ont installé les soviets comme l'unique représentation authentique des masses laborieuses. Mais avec l'étouffement de la vie politique dans tout le pays, la vie des soviets eux-mêmes ne pourra pas échapper à une paralysie étendue. Sans élections générales, liberté de presse et de réunion illimitée, lutte libre des diverses opinions, la vie

s'éteint dans toute institution politique et seule triomphe la bureaucratie'" (78).

Rupture, aussi et surtout, avec le modèle légué par la III^{ème} Internationale: selon ce modèle, qui repose sur la conception instrumentale de l'Etat, il faudrait instaurer un double pouvoir (Etat-bourgeoisie/soviets - classe ouvrière), s'emparer, pièce par pièce, des rouages essentiels de l'Etat et, enfin, lui substituer le second pouvoir, celui des soviets; mais si, comme cela fut le cas en Union Soviétique, entre temps la vie démocratique des soviets s'est estompée, une minorité -- le Parti -- en prenant la direction, c'est peine perdue: ceci revient à "renforcer l'Etat-Soviet afin de mieux pouvoir le faire dépérir un jour... L'étatisme stalinien est né" (79).

Rupture, aussi et enfin, avec le modèle de la social-démocratie -- on reproche souvent à l'eurocommunisme de s'inscrire en continuité avec celui-ci --, selon lequel une minorité, éclairée et élue par le biais des institutions démocratiques bourgeoises, remplacera les hommes au sommet de l'Etat et le fera fonctionner au service des masses:

"Cet Etat, on l'occupe en remplaçant les sommets par une élite éclairée de gauche et en apportant à la rigueur quelques correctifs au fonctionnement des institutions, étant entendu que cet Etat apportera ainsi aux masses populaires le socialisme d'en haut: c'est là l'étatisme techno-bureaucratique des experts" (80).

Il faut sortir de ce dilemme: ou bien accepter les institutions démocratiques bourgeoises possiblement en leur apportant quelques correctifs, ou bien recourir à la seule démocratie directe; ce qu'il faut: élargir les libertés bourgeoises, approfondir le mécanisme des institutions bourgeoises et recourir le plus souvent à la démocratie directe par le biais de foyers autogestionnaires:

"Comment saisir une transformation radicale de l'Etat en articulant l'élargissement et l'approfondissement des institutions de la démocratie représentative et des libertés (qui furent aussi une conquête des masses populaires) avec le déploiement des formes de démocratie directe à la base et l'essaimage des foyers autogestionnaires, là est le problème essentiel d'une voie démocratique au socialisme et d'un socialisme démocratique" (81).

Ces deux processus (transformations de l'Etat et de la démocratie représentative, démocratie directe et mouvement autogestionnaire), qui nécessairement devront s'articuler pour éviter l'étatisme et la social-démocratie, permettront une série de ruptures définitives qui feront basculer le rapport de force en faveur des masses et apparaître un processus de dépérissement de l'Etat. Mais les risques sont grands, très grands, ce dont Nicos Poulantzas était conscient (82); et à ce moment, une alternative s'offre: pour les marxistes, et malgré la situation précaire du marxisme révolutionnaire, demeurer, irréductiblement et vaillamment, du côté des moins nantis, des "damnés de la terre", de la majorité

quoi! et tenter, théoriquement et politiquement, inlassablement et courageusement, de comprendre la société en vue de la bien et mieux transformer, et ce, malgré toute l'abnégation que cette attitude exige, requiert et nonobstant le désespoir auquel ces luttes incessantes et toujours à recommencer, dans ce monde où la bêtise, intellectualisée ou non, et l'injustice, consciente ou non, sont omniprésentes, peuvent acculer; -- et pour les autres -- laissons ici tomber les fallacieuses nuances --, si nombreux, ils peuvent toujours

"(...) se tenir tranquille(s) et marcher droit sous les auspices et la fêrule de la démocratie libérale avancée. Mais c'est là une autre histoire..." (83).

Alan Murphy
étudiant (doctorat en philosophie)
U.Q.T.R.
Février 1980

N.B.: Il y a peu, l'équipe de la revue Dialectiques, qui dialoguait avec Nicos Poulantzas depuis 1976, a publié un recueil de textes marquant les étapes de cette discussion (Cf. Nicos Poulantzas, Repères, François Maspero, Paris 1980, coll. Dialectiques/interventions) et à l'intérieur duquel on retrouve aussi une étude majeure de N. Poulantzas sur Gramsci parue dans les Temps Modernes en 1966 ("Gramsci: entre Sartre et Althusser. Préliminaires à l'étude de l'hégémonie dans l'Etat") ainsi qu'une traduction du texte de l'entretien, cité ici en début d'article, que N. Poulantzas a accordé en juillet '79 à la revue anglaise Marxism Today ("Parcours: vers un eurocommunisme problématique"). Juin '80.

NOTES

- 1) Entrevue avec G. Anquetil, Les Nouvelles Littéraires, 26 janvier 1978, p. 8.
- 2) "L'acteur de la sociologie marxiste", Le Matin, 5 octobre 1979.
- 3) Au Québec, par exemple, Anne Légaré, du Département de Sciences Politiques de l'U.Q.A.M., dont il préfaça un essai, Les classes sociales au Québec (Presses de l'Université du Québec, 1977).
- 4) Librairie François Maspero, 1968, Petite Collection Maspero, 2 tomes, nos 77-78.

- 5) On sait, ou en tout cas l'on devrait savoir, qu'il n'y a pas, chez Marx, Engels, Lénine et Trotsky, de théorie des classes; cependant, on y trouve suffisamment de matériaux pour la (re)construire, ce que Nicos Poulantzas fut le premier, avec succès, à faire, apport d'importance majeure pour le matérialisme historique.
- 6) L'Etat, le pouvoir, le socialisme, Presses Universitaires de France, Paris, 1978, coll. Politiques, p. 53.
- 7) Librairie François Maspero, 1970. Nouvelle édition chez Seuil, 1974, coll. Politique, no 68. Les références du présent article renvoient à cette édition.
- 8) Editions du Seuil, 1974, coll. Politique, no 81.
- 9) Librairie François Maspero, 1975, Editions du Seuil, coll. Politique, no 84.
- 10) Référence à la note 6.
- 11) Voici une liste indicative de ses adversaires: Clastres, Bourdieu, Deleuze, Castoriadis, Glucksmann, Levy, Balibar, Foucault, Althusser, etc.
- 12) "Interview with N. Poulantzas", Marxism Today, July 1979.
- 13) "(...) j'ai voulu rompre, d'une façon plus radicale qu'auparavant, avec le dogmatisme marxiste tel que les althussériens ont pu l'incarner". Entrevue avec G. Anquetil, Les Nouvelles Littéraires, 26 janvier 1978, p. 8.
- 14) Presses Universitaires de France, Paris, 1976, coll. Politiques.
- 15) "Dialogue entre F. Hincker et N. Poulantzas", France Nouvelle, novembre 1973, p. 43.
Pour les lecteurs que les sujets ici abordés intéressent, F. Hincker est un historien membre du Comité central du Parti communiste français et a rédigé, en collaboration avec L. Sève et J. Fabre, ce qui me semble être la présentation et la défense la plus systématique de l'eurocommunisme. Cf. Les communistes et l'Etat, Editions Sociales, Paris, 1977, coll. Pour comprendre notre temps, no 5.
- 16) Son dernier article, publié dans Le Monde Diplomatique de septembre 1979 à la page 28, s'intitulait précisément, "La crise des partis".
- 17) Selon Christine Buci-Glucksmann, "Nicos Poulantzas théoricien marxiste, notre ami", l'Humanité du 5 octobre 1979.
C. Buci-Glucksmann a rédigé la meilleure étude sur Gramsci: Gramsci et l'Etat (pour une théorie matérialiste de la philosophie), Librairie Arthème Fayard, 1975, coll. Diagraphe.
- 18) Nicos Poulantzas a ainsi rendu l'importance de cette problématique: "Toute la théorie politique de ce siècle pose au fond, ouvertement

ou non, toujours la même question: quel est le rapport entre l'Etat, le pouvoir et les classes sociales". (L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 11).

- 19) Continuellement je devrai recourir à la théorie des classes sociales telle qu'on la trouve chez Nicos Poulantzas; cependant, je ne pourrai, du fait des limitations inhérentes à un article comme le nôtre, la présenter; mais pour ceux qui voudraient l'étudier, notez qu'elle est circonscrite, pour l'essentiel, dans Pouvoir politique et classes sociales et se trouve admirablement bien résumée dans l'introduction (pp. 9-34) de Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui; de plus, dans celui-ci se trouve toute l'analyse de Nicos Poulantzas concernant le problème, jusqu'à lui sous-estimé et non théorisé, de la petite bourgeoisie (pp. 195-347).
- 20) Il est à noter que cette expression fut créée par Engels qui, le premier, l'employa dans son introduction à Socialisme Utopique et Socialisme Scientifique, ouvrage paru à Londres en 1892, date à souligner puisque c'est peu d'années avant son décès.
- 21) Certains prétendent que c'est le matérialisme dialectique qui est une science de l'histoire; tel est le cas de M. Guertin dans un article ("L'orientation socialiste dans la philosophie politique de Shelley", Philosophiques, volume VI, no 2, octobre 1979), à propos duquel il y aurait fort à dire du fait de ses défaillances et manques théoriques, où elle écrit: "(...) il n'y a chez Shelley ni matérialisme dialectique au sens rigoureux du terme comme conception de l'histoire (sic) (...)", affirmation à la fois fautive et surprenante, ainsi qu'inadmissible: fautive, car toujours les fondateurs du matérialisme historique présentent celui-ci comme étant une science (ou quelquefois une conception) de l'histoire; surprenante, car, conséquemment, une telle assertion ne peut s'appuyer sur aucun texte; enfin, inadmissible, car si (je dis bien: si) le matérialisme dialectique existait sur un autre mode que l'allusif, il serait une théorie de la structure et du fonctionnement du processus cognitif, ce qui n'a rien à voir avec l'histoire, au sens rigoureux du terme.
- 22) Par l'emploi de ce terme, je désire tout simplement mettre l'accent sur le caractère non figé, i.e. dynamique, de cette articulation.
- 23) Anti-Duhring, Editions Sociales, Paris, 1973, p. 55. Voir aussi, p. 305. Il va de soi que le texte le plus pertinent à ce sujet est l'avant-propos que rédigea Marx à sa Critique de l'Economie Politique: si je ne l'ai pas cité, c'est afin de ne pas alourdir, de ne pas surcharger mon exposé.
Cf. aussi: lettres d'Engels à C. Schmidt du 27 octobre 1890 et à B. Borgius du 25 janvier 1894. Sauf avis contraire, les lettres de Marx et Engels renvoient à l'édition suivante: Marx-Engels, Correspondance, Editions du Progrès, Moscou, 1976.
- 24) J'emprunte cette expression à Louis Althusser dans son article, désormais un classique, intitulé "Idéologie et Appareils Idéologi-

ques d'Etat" et paru dans La Pensée -- revue du rationalisme moderne, no 151, mai-juin 1970.

- 25) "A Manchester, je m'étais pour ainsi dire heurté au fait que les rapports économiques qui n'avaient joué jusqu'alors aucun rôle, ou seulement un rôle tout à fait accessoire, dans la description de l'histoire, constituent, au moins dans le monde moderne, un élément de la division actuelle de la société en classes antagonistes, que les luttes de classes constituent à leur tour, dans les pays où elles se sont pleinement développées, en particulier en Angleterre à cause de l'essor de la grande industrie, la base de la formation des partis et de leurs luttes, et par là même de toute l'histoire". Engels, cité par Pierre Daix dans Structuralisme et Révolution Culturelle, Casterman 1971, coll. Mutations et Orientations, no 14, p. 115.
- 26) On sait que l'Idéologie Allemande se prête, et fort bien, à une telle interprétation.
- 27) Engels à J. Bloch, 22-23 septembre 1890. Voir aussi Engels à C. Schmidt, 5 août 1890.
- 28) Nicos Poulantzas, Pouvoir politique et classes sociales, tome I, p. 54.
- 29) Ibidem, p. 14
- 30) Marx prévoyait consacrer un Livre du Le Capital à l'Etat, mais est décédé avant d'avoir pu ce faire: "Voici comment se dessine dès lors le plan de cette étude (...). 3) Synthèse de la société bourgeoise sous la forme de l'Etat". (Introduction générale à la Critique de l'Economie Politique (1857), Oeuvres Complètes, Editions Gallimard 1965, Bibliothèque de la Pléiade, tome I, p. 263. Cf. aussi Marx à Lasalle, 22 février 1858).
- 31) La crise des dictatures, p. 94. Cf. aussi, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, p. 96, L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 12 et Pouvoir politique et classes sociales, tome 2, p. 81.
- 32) Le 18 Brumaire de L. Bonaparte, Editions Sociales, Paris, 1969, coll. Classiques du marxisme.
- 33) Ibidem, p. 126. Voir aussi p. 135. Trotsky constate une parenté entre le stalinisme et le bonapartisme: "S'élevant au-dessus d'une société atomisée, s'appuyant sur la police et le corps des officiers sans tolérer aucun contrôle, le régime stalinien constitue une variété manifeste du bonapartisme (...)", La révolution trahie, Editions de Minuit, Paris, 1963, p. 184.
- 34) Engels à Marx, 15 août 1870. Encore ici pour ceux que la question intéresse, on ne peut que recommander la lecture de l'ouvrage suivant: L. Mercier-Vega, La

révolution par l'Etat (une nouvelle classe dirigeante en Amérique Latine), Payot, Paris, 1978, coll. "Critique de la politique".

- 35) Bilan et Perspectives, Editions de Minuit, 1969, Editions du Seuil, coll. Politique, no 64, p. 23.
- 36) Ibidem, p. 26.
- 37) "Cette expression (autonomie relative) se rencontre chez les classiques du marxisme: elle désigne le fonctionnement de l'Etat en général dans le cas où les forces politiques en présence sont "prêtes à s'équilibrer"". Pouvoir politique et classes sociales, tome 2, p. 81. Cf. aussi p. 85.
- 38) Engels, L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat, Editions du Progrès, Moscou, 1976, pp. 271-272. Voir aussi Trotsky, La révolution trahie, p. 184.
- 39) Op.cit., p. 86.
- 40) "Par autonomie relative (...) j'entends (...) le rapport de l'Etat avec le champ de la lutte des classes, plus particulièrement son autonomie relative à l'égard des classes ou fractions du bloc au pouvoir et, par extension, de ses alliés ou appuis", Ibidem, p. 81.
- 41) "(...) on pourra constater (...) une corrélation entre ces deux caractéristiques (unité propre - autonomie relative) du type capitaliste d'Etat". Ibidem, pp. 81-82.
- 42) Pouvoir politique et classes sociales, tome I, p. 9.
Ainsi, l'objet d'étude du Le Capital est le mode de production capitaliste à l'état pur et non tel qu'il s'est développé en Angleterre: "J'étudie dans cet ouvrage le mode de production capitaliste et les rapports de production qui lui correspondent. L'Angleterre est le lieu classique de cette production. Voilà pourquoi j'emprunte à ce pays les faits et les exemples principaux qui servent d'illustration au développement de mes théories. (...) Il ne s'agit pas ici du développement plus ou moins complet des antagonismes sociaux qu'engendrent les lois naturelles de la production capitaliste, mais de ces lois elles-mêmes, des tendances qui se manifestent et se réalisent avec une nécessité de fer". (Marx, préface au Le Capital, in op.cit., pp. 548-549). C'est pour cette raison que dans cet ouvrage ne sont étudiés que le prolétariat et la bourgeoisie. (Cf. Nicos Poulantzas, Pouvoir politique et classes sociales, tome I, p. 70.)
- 43) Op.cit. Cf. aussi: Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, pp. 19-20.
- 44) Bien que Nicos Poulantzas distingue petite bourgeoisie traditionnelle et nouvelle petite bourgeoisie, elles ne forment, selon lui, qu'une classe, la petite bourgeoisie. Cf. Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, p. 295.

- 45) Ibidem.
- 46) Ibidem, p. 21.
- 47) "(...) l'existence d'une classe dans une formation suppose sa présence au niveau politique par des "effets pertinents", qui n'ont point besoin cependant de s'étendre jusqu'à l'organisation politique "propre", strictement parlant, ou la constitution d'une idéologie "propre" de cette classe". Pouvoir politique et classes sociales, tome I, p. 82.
L'exemple le plus pertinent qu'on puisse donner, et dont se sert Nicos Poulantzas, est celui des paysans parcellaires sur lesquels le bonapartisme s'appuyait: "Cependant, le pouvoir d'Etat ne plane pas dans les airs. Bonaparte représente une classe bien déterminée, et même la classe la plus nombreuse de la société française, à savoir les paysans parcellaires" (Marx, Le 18 Brumaire de L. Bonaparte, p. 126): ceux-ci formaient une classe distincte du fait de leur situation dans le procès de production, mais n'avaient pas d'organisation politique distincte, ce qui, politiquement, a rendu possible le bonapartisme: "(...) l'existence économique des paysans parcellaires se réfléchit, sur le niveau politique, par des "effets pertinents" que sont la forme particulière d'Etat du bonapartisme comme phénomène historique" (Nicos Poulantzas, ibidem, p. 80). Il donne aussi d'autres exemples: le césarisme, le trade-unionisme, etc. (ibidem, pp. 85ss.).
- 48) Pour montrer l'importance de cette question, Nicos Poulantzas va jusqu'à asserter: "La question de la petite-bourgeoisie est, actuellement, au centre des débats sur la structure de classe des métropoles capitalistes, mais aussi, ainsi que le montrent les analyses centrées autour du problème de la marginalité, sur celle des formations dominées et dépendantes de la 'périphérie'. La question de la petite bourgeoisie représente certainement un point crucial dans la théorie marxiste des classes sociales". (Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, p. 195).
- 49) Manifeste Communiste, in op.cit., p. 182.
- 50) Nicos Poulantzas, Pouvoir politique et classes sociales, tome I, p. 107.
- 51) Nicos Poulantzas, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, pp. 22ss.
- 52) Incidemment, et il s'agit là d'un leitmotiv marxiste, c'est précisément du fait que les appareils d'Etat matérialisent un pouvoir de classe, donc: ne peuvent en servir un autre, qu'il faut les briser, les détruire; une citation parmi tant d'autres de Nicos Poulantzas: "(...) c'est pour cette raison que les classes populaires ne peuvent occuper pièce par pièce l'appareil d'Etat, mais doivent le briser dans le passage au socialisme (...)", (La crise des dictatures, p. 95).
- 53) "Par répression, il faut entendre en tout premier lieu la violence physique organisée, au sens le plus matériel du terme, de violence

sur les corps". Nicos Poulantzas, L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 32.

- 54) Nicos Poulantzas, Fascisme et dictature, p. 332.
- 55) Par exemple, lorsqu'il définissait l'Etat ainsi: L'"Etat = société civile + société politique, c'est-à-dire hégémonie cuirassée de coercition". (Cité dans C. Buci-Glucksmann, Gramsci et l'Etat, p. 113).
Nicos Poulantzas approuve: "On sait que l'Etat ne peut guère exercer à la longue sa fonction de domination par la seule répression, que celle-ci doit s'accompagner d'une domination idéologique". La crise des dictatures, p. 96.
- 56) Tentons de résumer, inévitablement de façon maladroite, ce qui exigerait un développement: on ne trouve pas chez les fondateurs du marxisme, hormis quelques indications éparses dans leur oeuvre -- comme celle-ci: "L'Etat étant donc la forme par laquelle les individus d'une classe dominante font valoir leurs intérêts communs et dans laquelle se résume toute la société civile d'une époque, il s'ensuit que toutes les institutions communes passent par l'intermédiaire de l'Etat et reçoivent une forme politique", (Marx-Engels, L'Idéologie Allemande, Editions sociales, Paris, 1970, coll. Classiques du marxisme, p. 106) -- une théorie, depuis quelques décennies nécessaire, des appareils idéologiques d'Etat (école, église, mass media d'information, etc.): dans les formations sociales qu'ils ont connues, leur importance relevait du marginal; avec Gramsci, nous avons l'amorce d'une telle théorie, ce en quoi Louis Althusser (loc. cit., p. 12 (note au bas de la page)) et Nicos Poulantzas -- "(...) à partir de sa pratique politique comme dirigeant prolétarien, Gramsci a été amené à fonder la théorie de l'appartenance au système étatique des appareils idéologiques" (Fascisme et dictature, p. 329) -- lui ont rendu hommage: mais c'est Louis Althusser (loc. cit.) qui a le premier développé cette théorie, qui s'est montrée hautement productive en sciences sociales (Establet, Passeron, Bourdieu, etc.) du fait de sa conceptualisation hautement opérationnelle, et dont voici l'essentiel: a) les appareils (répressifs) d'Etat fonctionnent massivement à la répression et secondairement à l'idéologie, et vice versa: les appareils idéologiques fonctionnent massivement à l'idéologie et secondairement à la répression; b) ces appareils idéologiques, quoiqu'appartenant dans l'ensemble au secteur privé, peuvent être dits d'Etat car ils servent les intérêts de la classe au pouvoir; c) ces appareils idéologiques ont un rôle d'inculcation et d'intégration idéologiques; d) enfin, notons que Nicos Poulantzas, qui est en désaccord sur certains points capitaux avec Louis Althusser -- nous aurons l'occasion d'y revenir --, va plus loin que ce dernier, dont la reconnaissance de la filiation entre appareils idéologiques et Etat n'est qu'une observation relevant de l'empirique; Nicos Poulantzas explique cette nécessaire filiation: "Pourquoi doit-on les (appareils idéologiques d'Etat) désigner aussi comme appareil d'Etat? (...) (parce que) l'appareil d'Etat, au sens strict, constitue la condition d'exister et de fonctionnement des appareils

idéologiques dans une formation sociale. Si, en général, l'appareil répressif n'intervient pas directement dans leur fonctionnement, il n'en reste pas moins qu'il est constamment derrière eux" (Fascisme et dictature, p. 329). Leur importance: "aucune classe ne peut durablement détenir le pouvoir d'Etat sans exercer en même temps son hégémonie sur et dans les A.I.E." (Althusser, loc.cit., p. 15).

- 57) Notons que dans la théorie marxiste, L'Etat renvoie nécessairement aux appareils; un exemple, pris chez Lénine (De l'Etat, Editions en Langues Etrangères, Pékin 1970, p. 6): "alors, il n'y avait pas d'Etat, pas d'appareil spécial pour user systématiquement de la violence et contraindre les hommes à s'y soumettre. C'est cet appareil qu'on appelle Etat".
- 58) Cf. Pouvoir politique et classes sociales, tome 2, chapitre 4: L'Etat capitaliste et les classes dominantes. A ce niveau, Nicos Poulantzas s'oppose au Parti communiste français pour qui l'Etat serait "entre les mains" du capitalisme monopoliste.
- 59) L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 139.
- 60) Une des principales causes de l'émergence du fascisme réside, selon Nicos Poulantzas, dans l'éclatement de ce "bloc au pouvoir". Cf. les analyses de Fascisme et dictature.
- 61) L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 139.
- 62) Ibidem.
- 63) Ibidem, p. 154.
- 64) "Entre la société capitaliste et la société communiste, se place la période de transformation révolutionnaire de celle-là en celle-ci". Marx, Critique du Programme du Parti Ouvrier Allemand, in op.cit., p. 1420.
- 65) Lénine, L'Etat et la Révolution, Editions en Langues Etrangères, Pékin, 1970, p. 43.
Lénine, et c'est à souligner, suggérait que la reconnaissance de la nécessité de la dictature du prolétariat était le seul critère permettant d'identifier les marxistes: "Limiter le marxisme à la doctrine de la lutte des classes -- notons que dans L'Etat et la Révolution Lénine polémique, ce qu'on a tendance à oublier, avec les sociaux-démocrates allemands --, c'est le tronquer, le déformer, le réduire à ce qui est acceptable pour la bourgeoisie. Celui-là seul est un marxiste qui étend la reconnaissance de la lutte des classes jusqu'à la reconnaissance de la dictature du prolétariat (...) C'est avec cette pierre de touche qu'il faut éprouver la compréhension et la reconnaissance effectives du marxisme" (ibidem, p. 41).
- 66) Sur la dictature du prolétariat, François Maspero, Paris, 1976, coll. Théorie, p. 163.

- 67) L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 24.
- 68) Ibidem.
- 69) Ibidem, p. 185.
- 70) Ibidem, p. 225. Notons cependant que "cette fonction économique de l'Etat est toujours articulée sur son rôle politique d'ensemble. Autrement dit, cette fonction économique de l'Etat, qui peut même détenir la dominance à l'égard de ses autres fonctions, s'exerce précisément sous l'aspect principal, soit de la répression, soit de l'idéologie" (Fascisme et dictature, p. 334. Cf. aussi Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, pp. 97-98).
- 71) L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 34.
Exemples de ces mesures: assistance sociale, assurance chômage, aide aux sinistrés, etc.
- 72) "Cette conception, telle qu'elle a été systématisée par Louis Althusser, repose (je l'avais fait remarquer alors) sur le présupposé d'un Etat qui n'agirait, ne fonctionnerait, que par la répression et par l'inculcation idéologique". (Ibidem, p. 33).
- 73) Entrevue avec G. Anquetil, Les Nouvelles Littéraires, 26 janvier, 1978, p. 8. Il va de soi que l'ouvrage à consulter à ce sujet est Fascisme et dictature.
- 74) Fascisme et dictature, pp. 341-342. Althusser l'avait aussi souligné (loc.cit., p. 15).
Cette thèse est capitale, puisqu'elle est à la base de toute la stratégie eurocommuniste: reprenant -- il va de soi qu'encore ici je ne puis qu'esquisser -- la thèse de Gramsci à l'effet qu'une classe révolutionnaire pouvait et devait imposer son hégémonie avant la prise effective du pouvoir -- "On peut et on doit détenir une hégémonie politique avant même d'aller au gouvernement, et il ne faut pas compter sur le pouvoir et sur la force matérielle pour exercer la direction ou hégémonie politique". Cité dans Gramsci et l'Etat, p. 216. (Voir aussi pp. 79ss.). Notons que Gramsci, contrairement aux eurocommunistes, n'a pas indiqué comment il était possible de ce faire --, ce qui lui semblait, bien à tort, être confirmé par la Révolution russe (ibidem, p. 209), l'eurocommunisme avance la stratégie suivante: il faut, car c'est possible, que le prolétariat contrôle, totalement ou partiellement, ces appareils et les retourne contre les classes et/ou fractions de classes dominantes:
- "La stratégie des révolutions d'aujourd'hui, dans les pays développés, doit viser à "retourner" ces appareils idéologiques et à les utiliser -- sinon totalement du moins partiellement -- contre le pouvoir d'Etat du capital monopoliste". (S. Carillo, L'"Eurocommunisme" et l'Etat, Flammarion, 1977, p. 42. Cf. aussi

pp. 50, 65, 71, 78. S. Carillo est le secrétaire du Parti communiste espagnol.)

Cette thèse se défend d'autant plus et d'autant mieux selon ses tenants que s'il est vrai, d'une part, qu'une classe ne peut dominer que si et seulement si elle contrôle à la fois les appareils de coercition et les appareils idéologiques d'Etat et, d'autre part, que les appareils idéologiques d'Etat sont plus fragiles, plus aisément contrôlables par les masses dominées que les appareils de coercition, en s'emparant de ceux-là on risque de voir s'estomper la domination de la bourgeoisie et affaiblir les appareils de contrainte:

"Le chemin à suivre à l'intérieur même de cette société, avant que les forces socialistes n'accèdent au pouvoir, consiste à mener une action énergique et intelligente pour la démocratisation de l'appareil d'Etat. Le point de départ de celle-ci réside précisément dans le fait de parvenir à ce que l'idéologie bourgeoise perde son hégémonie sur les appareils idéologiques. Lorsque cet objectif est atteint, même partiellement, les résultats s'en reflètent dans l'appareil coercitif". (*Ibidem*, p. 79. Cf. aussi: J. Fabre, F. Hincker, L. Sève, Les communistes et l'Etat, pp. 148, 176-177).

Sans entreprendre une discussion de l'eurocommunisme, soulignons certains points: a) cette possibilité de se servir des A.I.E. pour imposer l'hégémonie du prolétariat avant la prise effective du pouvoir est une particularité de ce que les eurocommunistes appellent -- concept confus -- le "capitalisme avancé" et rend obligatoire à la fois la révision des thèses de Marx, Engels, Lénine et Trotsky sur l'Etat et le rejet de la dictature du prolétariat, historiquement justifiée mais non nécessaire maintenant (Cf. S. Carillo, *op. cit.*, pp. 3, 11, 23, 25, 27-28, 227, 251. Aussi: G. Napolitano, La politique du Parti communiste italien (entretiens avec E. Hobsbawm), Editions Sociales, coll. "Notre temps/monde", no 13, p. 43 et J. Fabre et autres, Les communistes et l'Etat, p. 58); b) les tenants de cette thèse reconnaissent qu'ils ne peuvent s'appuyer sur aucune expérience historique (Cf. J. Fabre et autres, p. 210), "oubliant" l'échec d'Allende, qui fut, précisément, le résultat d'une tentative d'application des thèses actuelles de l'eurocommunisme.

- 75) Entrevue avec G. Anquetil, Les Nouvelles Littéraires, 26 janvier 1978, p. 8.
- 76) L'Etat, le pouvoir, le socialisme, p. 17. Ce rejet de la topique par Nicos Poulantzas mériterait uniquement à lui une étude.
- 77) Ibidem, p. 277.

- 78) Ibidem, pp. 279-280.
- 79) Ibidem, p. 282.
- 80) Ibidem.
- 81) Ibidem, p. 283.
- 82) Ibidem, pp. 290ss.
- 83) Ibidem, p. 295.

Adresser les manuscrits soumis pour publication, ainsi que toute correspondance relative au Bulletin à:

Claude Panaccio
Bulletin de la S.P.Q.
a/s Département de philosophie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières
G9A 5H7



